2e Semestre 2019

La GRENADE

Revue d'information n°160
de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

http://anorinfanterie.free.fr

Saint Maurice 2019

Tous en Avant pour l'Infanterie !

Convention Chasseurs – BDI - ANORI

Coopération renforcée chez les Fantassins

Covid-19 : "Nous sommes en Guerre !"

Opération "Résilience"

EDITORIAL

« Nous sommes en guerre ! »

Ces mots de Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République et chef des Armées ont profondément marqué tous nos concitoyens. Ils ont une résonnance particulière pour les militaires. La guerre, l'ennemi, le combat, voilà un langage qui nous est familier, voilà l'univers dans lequel nous sommes appelés à évoluer.

Certes, l'ennemi est inédit : il est invisible et méconnu. Malgré les plans de pandémie déjà travaillés, les mesures prises contre les menaces biologiques et bactériologiques, le Covid-19 est un ennemi bien spécifique, difficile à cerner et à apréhender. Nous devons adapter nos armes, notre doctrine, notre stratégie et nos tactiques.
Toutefois, cette référence à la guerre fait appel à nos plus belles et plus profondes valeurs : cohésion, discipline, esprit de corps, solidarité, sens du devoir et de la mission, amour de la Patrie.

Dans ce combat, nos véritable héros sont les personnels soignants, ils sont à la pointe du combat et portent haut des valeurs encore plus exigeantes, nobles (la noblesse était autrefois la classe sociale des guerriers) et dignes de la plus haute admiration : le courage, l'abnégation, le sens du sacrifice et le don de soi ; et cela de façon humble et bienveillante.

Ils méritent notre respect, notre aide et notre soutien. Ils nous disent combien ce soutien leur est indispensable pour tenir.

Les militaires savent que le moral est essentiel au succès.

L'Armée participe activement à ce combat et en première ligne, le personnel médical d'active et de réserve. Tous les moyens, terrestres, maritimes et aériens sont mobilisés, hôpital de campagne déployé à Mulhouse, avions de transports sanitaires, bateaux au secours de compatriotes d'Outre-mer.

Tous à notre niveau, nous sommes citoyens, consommateurs, salariés, acteurs de la vie économique. Confinés, en congés forcés ou en télétravail, avec nos enfants, ou en déplacement obligé mais en respectant les consignes « barrières ». A nous de répondre individuellement présent pour relever ce défi.

L'ANORI a appris avec fierté qu'un de ses membres avait réussi à se procurer 200 masques et à en faire don au CTSA. Il a reçu les remerciements de la directrice du CTSA. Nous y ajoutons nos félicitations.

Le confinement touche bien évidemment l'ANORI : le conseil d'administration de l'association, qui devait se réunir le mercredi 25 mars, a été reporté sine die. Ce conseil devait notamment préparer la prochaine assemblée générale de notre association, qui était habituellement convoquée mi-mai. A l'heure où nous publions, il nous est impossible de vous communiquer une date. Dès que cela sera possible, le conseil sera à nouveau convoqué, une date d'assemblée sera fixée et vous sera communiquée.

Toute manifestation publique impliquant la réunion physique de nos adhérents et partenaires est suspendue.
Nos activités se poursuivent toutefoiset nous lançons un appel aux bonnes volontés : l'ANORI va prochainement mettre en ligne un nouveau site. Afin de permettre son lancement, il faut le contrôler et l'actualiser. De nombreux relecteurs sont nécessaires pour vérifier les différentes rubriques. Ceux d'entre vous qui sont confinés, sans activité professionnelle, ou avec du temps à dédier à cette tâche, sont invités à se porter volontaires et à contacter le commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME, vice-président de l'ANORI, à l'adresse suivante : bertrand.bouchendhomme@gmail.com.

Enfin, l'ANORI souhaite à chacun de vous de traverser sans dommage, pour vous-mêmes, votre famille, vos amis, vos proches, cette période difficile pour notre pays.

SOMMAIRE

Le Mot des Chefs_____2
- Edito
- Discours du Président de la République
- Discours du CEMA

Défense et Réserve _____5
- Donnez votre sang !
- Combat en milieu urbain
- Griffin Strike
- Le soldat et la mort
- Médaille des Réservistes Volontaires

Actions de l'Association_____13
- Saint Maurice 2019
- Convention Chasseurs-BDI - ANORI
- Remise de Don à Terre Fraternité

Histoire et Devoir de Mémoire____18
- L'Infanterie Coloniale dans la Guerre du Rif
- La redoute de TAFOUGHALT
- Histoire de Saint Maurice
- L'ANORI participe aux Cérémonies
- L'Infanterie au défilé du 14 juillet

L'ANORI et ses Membres_____31
- A l'Honneur
- Prière du Fantassin à Saint Maurice

A l'heure où nous sommes appelés à la résilience, l'ANORI jouera son rôle de lien Armée-Nation et continuera d'entretenir les indispensables liens de camaraderie entre tous ses membres

Restons plus que jamais : « Pour l'Infanterie, toujours en avant ! »

Discours du Président de la République

Pandémie Coronavirus

Extrait du discours du Président de la république du 25 mars 2019

Chacun a un rôle, et dans ce contexte nos armées ont un rôle et je veux les en remercier, et je terminerai par là.

Nos armées sont déjà mobilisées comme ici, à Mulhouse, avec cet hôpital de campagne dans lequel je viens de me rendre et par la mobilisation aussi du service de santé dans son intégralité. Cet hôpital a été monté dans des délais records par le service de santé et "'armée de terre. Les 5 hôpitaux d'instruction des armées sont aussi mobilisés, où des malades sont déjà pris en charge.

Des opérations de transport sanitaire aérien et maritime ont déjà été réalisées par des avions ravitailleurs, dont les opérations Morphée de l'armée de l'air, le porte-hélicoptères amphibie Tonnerre, d'autres missions de soutien encore. Partout, je le sais, nos militaires sont prêts et déterminés.

Nous sommes en guerre et face à ce qui se profile, ce pic de l'épidémie qui est devant nous, j'ai décidé, sur proposition de la ministre des Armées et du chef d'état-major des Armées, de lancer l'opération Résilience.

Cette opération, distincte de l'opération Sentinelle qui continue de se concentrer sur la lutte contre le terrorisme quant à elle, cette opération Résilience sera entièrement consacrée à l'aide et au soutien aux populations ainsi qu'à l'appui aux services publics pour faire face à l'épidémie de Covid-19 en métropole et en outre-mer, en particulier dans les domaines sanitaire, logistique et de la protection.

Dans ce cadre, j'ai d'ores et déjà décidé de déployer immédiatement le porte-hélicoptères amphibies Mistral dans le sud de l'Océan Indien et à partir de début avril le porte-hélicoptères Dixmude ira se positionner dans la zone Antilles Guyane en soutien de nos territoires ultramarins"

Le Mot du CEMA

Pandémie Coronavirus

Lors de la finalisation du numéro de La Grenade, le Coronavirus (Covid-19) a touché de façon sévère le territoire français. Nous avons donc jugé opportun en cette période difficile de publier et d'inclure dans notre bulletin le message du 12 mars 2020 du Général d'armée LECOINTRE, Chef d'Etat Major des Armées sur le sujet.

MESSAGE AUX ARMEES DU GENERAL D'ARMEE FRANCOIS LECOINTRE - PANDEMIE CORONAVIRUS

OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET OFFICIERS MARINIERS, SOLDATS, MARINS, AVIATEURS, D'ACTIVE ET DE RESERVE, PERSONNELS CIVILS DES ARMEES,
DIRECTIONS ET SERVICES INTERARMEES.

AU LENDEMAIN DE L'APPEL DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A FAIRE NATION, ALORS QUE NOTRE PAYS N'ECHAPPE PAS A UNE MENACE PANDEMIQUE MONDIALE, JE TIENS A VOUS REAFFIRMER MA PLEINE CONFIANCE POUR PROTEGER LA FRANCE ET PROMOUVOIR SES INTERETS.

CELA PASSE TOUT D'ABORD PAR LA PRESERVATION DE NOS CAPACITES POUR GARANTIR LA DISSUASION NUCLEAIRE ET NOS OPERATIONS EN COURS.

AU MOMENT OU L'ETAT EST MOBILISE POUR LA PROTECTION DE SES CONCITOYENS, CETTE PRESERVATION EST UN IMPERATIF VITAL.

CETTE PANDEMIE AJOUTE DE LA COMPLEXITE ET DE L'INCERTITUDE A LA CONFLICTUALITE MODERNE. NE BAISSONS PAS LA GARDE.

IL EST DE NOTRE DEVOIR DE FAIRE FACE A LA DANGEROSITE DE CETTE SITUATION INEDITE. NOUS Y SOMMES PRETS.

POUR CELA, QUELLE QUE SOIT VOTRE POSTURE OU ZONE DE DEPLOIEMENT,

JE VOUS DEMANDE DE POURSUIVRE VOS MISSIONS EN ADAPTANT VOS MODES D'ACTION, EN ACCROISSANT VOTRE VIGILANCE, EN ADOPTANT AVEC LA PLUS GRANDE RIGUEUR, AU PLAN INDIVIDUEL ET COLLECTIF, LES MESURES D'HYGIENE PRECONISEES DANS LE BUT DE PRESERVER NOS CAPACITES OPERATIONNELLES.

J'EN APPELLE EGALEMENT A UN FONCTIONNEMENT COURANT FONDE SUR LA SUBSIDIARITE, LE BON SENS ET LA SOLIDARITE, AFIN DE CONTINUER A GARANTIR A LA FRANCE DES FORCES ARMEES RESILIENTES SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN, OUTRE-MER, COMME A L'ETRANGER.

C'EST DEJA LE CHEMIN QUE VOUS AVEZ PRIS EN DECLINANT, CHACUN A VOTRE NIVEAU, DES PLANS DE CONTINUITE D'ACTIVITE.

C'EST AUSSI, FACE A DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES, EN PRESERVANT TOUTES NOS APTITUDES ET COMPETENCES, QUE NOUS POUVONS LE MIEUX REPONDRE AUX DIFFERENTES SOLLICITATIONS DE L'AUTORITE POLITIQUE POUR CONTRIBUER A LA PERENNITE DU FONCTIONNEMENT DE LA NATION.

ENFIN, JE TIENS A SALUER L'ENSEMBLE DE NOS SERVICES, EN PARTICULIER LE SERVICE DE SANTE DES ARMEES, LA DIRECTION INTERARMEES DES RESEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION ET LE SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMEES, QUI OEUVRENT DEPUIS LE DEBUT DE CETTE CRISE AVEC EFFICACITE, PERMETTANT LA CONTINUITE DE NOTRE FONCTIONNEMENT COURANT.

ILS CONFIRMENT LA FORCE D'UNE INSTITUTION MILITAIRE DOTEE DE LA COMPLETUDE DES MOYENS ET SERVICES POUR AGIR DE FACON REACTIVE ET AUTONOME, AVEC RESILIENCE. AU MOMENT OU NOTRE ENGAGEMENT QUOTIDIEN PREND UNE NOUVELLE TOURNURE,

JE N'OUBLIE NI NOS FAMILLES, ENCORE PLUS EPROUVEES QU'A L'ACCOUTUMEE, NI NOS BLESSES, NI CEUX DES NOTRES QUI SONT ISOLES OU ESSEULES.

JE COMPTE SUR NOTRE ESPRIT DE CORPS POUR SURMONTER ENSEMBLE, EN FRERES D'ARMES, CETTE EPREUVE.

JE VOUS ASSURE DE MON ENTIER DEVOUEMENT A LA TETE DE NOS ARMEES ET JE COMPTE SUR VOUS POUR UN ENGAGEMENT EXEMPLAIRE ET SOLIDAIRE, AU SERVICE DE LA NATION.

LE GENERAL D'ARMEE FRANCOIS LECOINTRE,
CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES

Au Centre de Transfusion Sanguine des Armées
La Mission se poursuit !

Autant qu'hier nos hôpitaux militaires et nos soldats en Opex ont besoin de produits sanguins.

Les équipes du CTSA sont à leur poste dans les deux sites fixes de Clamart et de Toulon, et elles poursuivent parallèlement les collectes mobiles malgré les multiples contraintes liées à la situation traversée.

Les militaires et les civils du CTSA restent plus que jamais mobilisés. Pour eux aussi se posent toutes les questions d'organisation de la vie, notamment les garde d'enfants (les rotations commencent très tôt le matin, et finissent parfois très tard dans la nuit) ; ils sont également confrontés aux fermetures de sites habituels de collectes (ex. lycées militaires....).

Des personnes se présentent volontairement au CTSA pour donner leur sang, comprenant le besoin de ne surtout pas baisser la garde en ce moment. Les donneurs qui ne présentent pas de signes de contamination (toux, fièvre...) évalueront avec le médecin l'opportunité du don.

Sauvez des vies : donnez votre sang !

CRP Bertrand B.
Réserviste au CTSA

Rejoignez l'ANORI !
L'Association de tous les Fantassins

L'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie est l'association de tous les fantassins !

Quel que soit votre grade (officier, sous-officier ou militaire du rang), que vous soyez fantassin métropolitain, colonial, chasseur, parachutiste, légionnaire, zouave ou tirailleur, **l'ANORI est votre association**.

Le but de l'ANORI est d'être au service de l'Infanterie.

Réaffirmant la camaraderie et la solidarité des fantassins et la fierté de leur Arme dans la cohésion active-réserve, l'ANORI a pour mission de défendre les intérêts moraux, matériels et professionnels civils de ses membres, de promouvoir l'Infanterie et de maintenir ses traditions.

L'aide au recrutement et à la reconversion, actions nécessaires et fondamentales pour les Armées, figurent au premier rang de ses préoccupations, tout comme le devoir de mémoire, la promotion de l'esprit de défense et le maintien du lien Société Civile - Armées.

L'association a aussi pour rôle l'information des réservistes et des citoyens et s'attache à la qualité des relations employeurs-réservistes-armées-familles.

En adhérant à l'ANORI, vous manifesterez votre fierté d'être fantassin !

Pour faire partie de l'association, il faut être ou avoir été réserviste de l'Infanterie ou servir ou avoir servi dans l'Infanterie. Les amis de l'Infanterie sont également admis comme membres associés. Si vous partagez ces buts, l'ANORI est votre association.

Contact : *anorinfanterie@free.fr*
Site Internet : *http://anorinfanterie.free.fr*

Les interventions militaires en zone urbaine : enjeux et défis

par le CNE Dorothée LOBRY, administrateur de l'ANORI

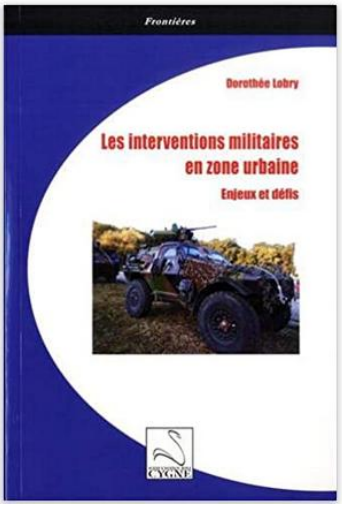

Le livre du capitaine Dorothée LOBRY, administratrice de l'ANORI, est à l'honneur dans Terre Information Magazine de février 2020, l'occasion pour nous de l'interviewer sur son ouvrage « Les interventions militaires en zone urbaine, enjeux et défis »[1].

Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

Je suis réserviste dans l'armée de Terre et plus précisément capitaine et je suis affectée au centre de doctrine et d'enseignement du commandement. Dans la vie civile je suis fonctionnaire. J'ai occupé différents postes au sein de ministères et actuellement je suis attachée d'administration au ministère de l'Intérieur dans un service en charge de la gestion des crises. Pour vous préciser le pourquoi de mon engagement dans la réserve, j'ai regretté de ne pas avoir intégré l'armée étant plus jeune et en quelque sorte la réserve m'a permis d'assouvir ce désir fort que j'avais de me rendre utile à mon pays en étant militaire.

Pourriez-vous présenter votre livre ?

Comme le titre du livre l'indique, les interventions militaires en zone urbaine représentent des enjeux et des défis.Pour les comprendre, j'ai voulu conduire progressivement le lecteur : en expliquant tout d'abord l'importance du terrain pour l'armée ; puis en montrant comment et pourquoi la ville est devenue le terrain privilégié des forces armées et en expliquant la complexité du milieu urbain pour les militaires ; pour finir par traiter de la préparation opérationnelle des unités au combat en zone urbaine. Le livre décrypte le combat en zone urbaine qui est un combat particulièrement éprouvant physiquement et psychologiquement et montre la situation inédite d'un combat avec la présence massive de non-combattants. Des réflexions sont développées sur les stratégies et tactiques à mettre en place, sur les technologies à adopter, mais aussi sur la présence de la population civile qui, si elle est une contrainte voire une menace pour les militaires, peut être aussi un enjeu tactique.

Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire ce livre ?

Je vous répondrai en deux temps. Concernant mon envie d'écrire un livre et ensuite d'écrire ce livre en particulier. J'ai déjà écrit de nombreux articles et j'avais envie de franchir le pas du livre et je m'étais fixée ce challenge. Concernant ce livre en particulier, le thème des interventions militaires en zone urbaine me tenait à cœur. Je trouvais le sujet intéressant car aujourd'hui c'est essentiellement le terrain privilégié des militaires et les opérations en zone urbaine sont particulièrement difficiles et éprouvantes et appellent à réfléchir sur les défis à relever. La reprise Mossoul en juillet 2017, bataille qui a marqué particulièrement les esprits en raison de la violence des combats et de leur durée inédite, l'a d'ailleurs démontré. Je tenais également en écrivant ce livre à rendre hommage. D'abord et avant tout un hommage aux militaires en montrant comment ce nouveau terrain a rendu particulièrement complexe leur métier nécessitant de nombreuses compétences et qualités et aussi montrer que le métier de militaire ne peut plus se réduire uniquement à celui de combattant. Ensuite, également un hommage au centre d'entraînement aux actions en zone urbaine à Sissone qui offre une formation de qualité aux diverses missions du milieu urbain, et qui, il faut d'ailleurs le souligner, était jusqu'à récemment unique en Europe.

Quel a été votre processus d'écriture, avez-vous des rituels d'écriture ?

Je n'ai pas de rituel particulier d'écriture. Vu les journées de travail bien remplies, j'ai travaillé principalement sur le livre le soir, mais je dois vous avouer que sans cette contrainte, de toute manière la nuit est le moment que je préfère pour écrire, je trouve que c'est un moment propice à la concentration et à la créativité. Pour tout vous dire, si je travaille principalement sur ordinateur j'utilise aussi le papier car j'aime rayer mes mots et idées, avoir les différentes versions sous mes yeux. De toute façon, d'une manière générale, quand j'ai besoin de confronter mes idées, automatiquement j'ai besoin d'un crayon et d'un papier.

Avez-vous d'autres projets de livres ?

Oui, plein ! Après faut-il encore que mes projets plaisent et soient édités.

Quel est le livre que vous lisez en ce moment ?

Je termine de lire le livre d'Ant Middleton, « Leader et soldat d'élite, leçons des forces spéciales », et j'ai déjà un livre qui m'attend« Homme d'action en immersion avec un commando marine des forces spéciales », le témoignage de Julien B recueilli par Brice Pocheteux. Ma réponse à votre question me fait sourire car je prends conscience qu'effectivement mes lectures concernent le milieu militaire.

Pour conclure cette interview, que voudriez-vous ajouter ?

J'ai une pensée pour le Colonel (R) Philippe Martin, l'ancien Président de l'ANORI, qui nous a quittés l'année dernière se dévouant totalement à l'association jusqu'à ces dernières forces malgré la maladie qui le rongeait, car mon livre est sorti peu de temps après sa disparition. D'ailleurs, si j'ai dédié mon livre à mes grands-parents maternels, je l'ai également dédié au Colonel Philippe Martin, c'était important pour moi de le faire. Quant à mes derniers mots, sans aucune hésitation, je conclurai par la devise de l'ANORI:« Pour l'Infanterie, toujours en avant ! »

[1] *Editions du Cygne, http://www.editionsducygne.com/editions-du-cygne-interventions-militaires-zone-urbaine.html*

Griffin Strike 2019 : un terrien à la mer !

Par le capitaine Christophe

Le capitaine d'infanterie (r) Christophe a participé du 1er au 13 septembre puis du 1er au 18 octobre 2019 à l'exercice Griffin Strike. Inséré comme élément « Influence » au sein de la Force aéromaritime française de réaction rapide (FRMARFOR), il a été déployé sur le Porte-Hélicoptères Amphibie (PHA) Tonnerre au large des côtes écossaises avec la Royal Navy au sein d'un état-major bilatéral.

C'est dans un contexte un peu particulier que l'exercice Griffin Strike (GS19) s'est déroulé entre septembre et octobre derniers, en pleine négociation sur le Brexit au sein du Parlement anglais mais aussi entre Bruxelles et Londres. Si parfois les militaires français ont pu aborder ce sujet délicat avec leurs collègues anglais autour d'une bonne bière, les deux armées étaient nettement plus focalisées sur le conflit naissant entre d'un côté la Dragonie et de l'autre la Pastonie, conflit constituant la toile de fond à l'exercice. Objectif affiché de « GS19 » : enrichir l'interopérabilité des deux états-majors et de ses différentes composantes (Marine, armée de terre, aéronavale) dans la perspective de la pleine capacité opérationnelle de la *CombinedJoint ExpeditionaryForce* (CJEF) en 2020.

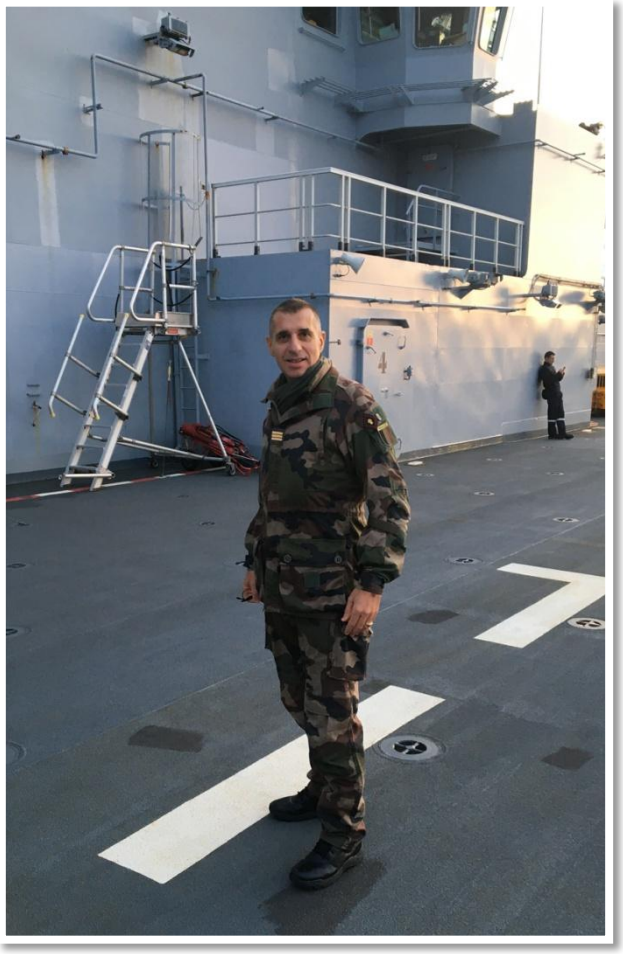

Le capitaine Christophe sur le pont du PHA Tonnerre

Rassurer les commaunutés

La première partie de l'exercice a porté, en septembre, sur l'étude de la mission, des forces en présence et de la planification opérationnelle. Pendant treize jours, chacun des militaires français déployés au sein du HMS Excellent à Portsmouth a pris sa mission en main, aidé en cela par l'état-major du UKMARFOR[2]. Le capitaine Christophe assistait, quant à lui, le capitaine de frégate Frédéric dans la définition des objectifs de la Maritime STRATCOM et du MCC IO Plan[3], avant et pendant le déploiement de la force puis en entrée de théâtre et enfin pendant la conduite de la mission. Participant à la définition collective du MAB, du DB et du CONOPS[4], il a participé, à son niveau, à la manœuvre générale visant à contenir l'information ennemie (dragonienne), à dissuader l'allié naturel de Dragonie, STO (SlalvianTreaty Organisation) d'intervenir, de rassurer les différentes communautés maritimes sur leurs SLOCs[5] etc.

9eBIMa

La seconde partie de l'exercice a consisté, du 1er au 18 octobre, à jouer le scénario global de l'attaque de Dragonie sur le territoire pastonien, les tensions entre les deux pays étant attisées et exploitées par le Free Dragonian Brotherhood (FDB), groupe terroriste animé par une forte volonté séparatiste et financé en sous-main par Dragonie… Afin de porter assistance à Pastonie et revenir à une situation de paix, Anglais et Français ont décidé de déployer leur CJEF, forte de plus de 2.000 hommes (dont des soldats du 9eBIMa spécialisé dans le combat amphibie), d'une quinzaine de bâtiments de surface et de plusieurs sous-marins d'attaque et d'une quinzaine d'aéronefs.

Au sein de l'état-major bilatéral franco-anglais confiné dans la ZEM[6] du PHA Tonnerre, le capitaine Christophe a exercé sa spécialité d'opérations militaires d'influence, au sein du DACOS JE[7], participant aux réunions de coordination et aux différents briefing notamment le Command Update Brief équivalent du point de situation du matin, au Maritime Coordination BoardWorking Group, visant, comme son nom l'indique, à coordonner les actions entre les différentes composantes de l'Etat-major, puis à l'Evening Update Brief.

[2] *Equivalent anglais du FRMARFOR.*
[3] *Maritime Component Commander Information Operation Plan*
[4] *Mission analysisbrief ; DecisionBrief ; Concept of operation.*
[5] *Sealines of communication.*
[6] *Zone état-major (équivalent du centre opérations pour l'armée de terre)*
[7] *Deputy assistant Chief of Staff – Joint Effects*

Réactivité de l'état-major

Aux côtés des militaires anglais chargés du targeting (Lieutenant Jim[8] et), de l'info-ops (Lieutenant-commander Ed[9]) et des Fires (Lieutenant de vaisseau Nicolas), le capitaine Christophe a déroulé le scénario de l'exercice, s'adaptant aux différentes phases, en proposant des solutions pour dissuader des éléments précis de STO et de la Dragonie d'intervenir. Toute l'équipe du DACOS JE s'est ensuite attachée à contrer les opérations non planifiées, pour tester la réactivité de l'état-major et des troupes en situation quasi réelle. Avec succès, prouvant ainsi que les cultures militaires de la France et de la Grande-Bretagne sont similaires, opérationnelles, interopérables et efficaces.

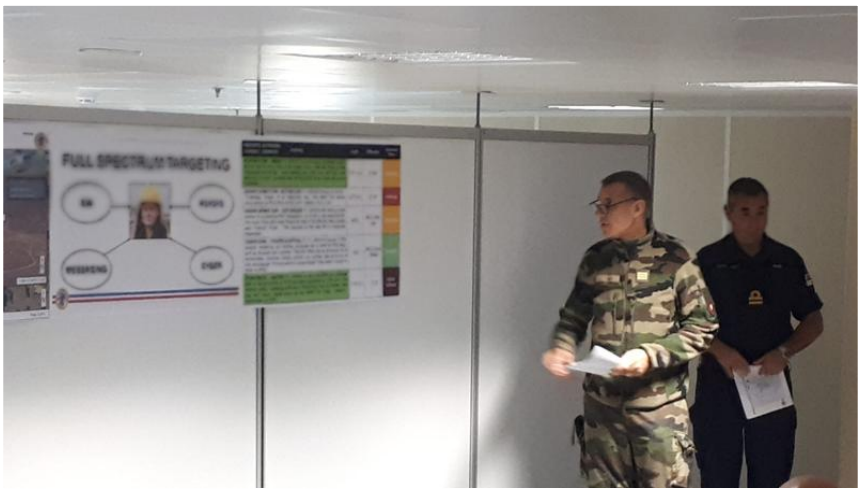

Le capitaine Christophe lors de son intervention devant le Chef d'Etat-Major de la Marine et son homologue, le First Sea Lord.

Amiraux

La fin de la mission a été marquée par la présentation des points forts de l'exercice aux hautes autorités militaires lors du DV-Day[10]. Le DACOS JE a été fortement mis à contribution puisque l'ensemble de l'équipe a planché devant le Chef d'Etat-Major de la Marine (CEMM), l'amiral Christophe Prazuck et devant son homologue anglais, le First Sea Lord, l'amiral Tony Radakin.

Le capitaine de frégate Frédéric et le Lieutenant-commander Ed ont décrit la manière dont le CJEF avait pu conserver l'avantage informationnel.

Le Lieutenant Jim, le lieutenant de vaisseau Nicolas et le capitaine Christophe ont expliqué, dans la langue de Shakespeare, comment une cible pouvait être traitée de manière létale ou non-létale et les effets que l'on pouvait attendre des moyens mis en œuvre.

L'exercice Griffin Strike se poursuivra au printemps 2020 en mettant en avant les composantes aériennes et terrestres, avant d'aborder la dernière phase, celle de la qualification du CJEF qui se déroulera en automne 2020.

Le capitaine Christophe au HMS Excellent pendant la phase préparatoire de l'exercice Griffin Strike.

Prêt à repartir

Quand un terrien est projeté sur un bateau pesant plus de 22.000 tonnes, c'est un autre univers qu'il découvre, avec des codes et un vocabulaire particuliers : il y est question de ponts, de coursives, de spots, de passerelle, de bannette, de carrés, de BSC (bureau de service commun)…Autant de termes à assimiler et autant de repères à prendre sur un navire de 200 mètres de long, 32 de large et 70 mètres de haut où l'on a vite fait de se perdre. Pour le rendre plus marin et affronter des conditions climatiques parfois compliquées, en particulier une mer de force 7/8, les camarades marins du capitaine Christophe lui avaient réservé une « TPB » (tenue pour bateau) qu'il a portée quelques jours avant de reprendre son treillis Félin. Très bien accueilli par la communauté maritime, le capitaine Christophe est prêt à repartir avec le FRMARFOR !

[8] *Le grade de Lieutenant dans la marine anglaise correspond à celui de capitaine/lieutenant de vaisseau.*
[9] *Le grade de Lieutenant-commander correspond à celui de commandant/capitaine de corvette.*
[10] *Distinguished Visitors Day*

Colloque « Le Soldat et la Mort »

Organisé par l'Association Nationale des Participants aux Opérations Extérieures

Le lundi 21 octobre dernier, l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX) organisait, à l'École militaire, un colloque consacré au thème « Le soldat et la mort ».

Quand on commande, a-t-on conscience que l'on envoie des soldats à la mort ou que l'on peut nous mêmes y laisser notre vie ? Comment les familles ont-elles ressenti et vécu la disparition d'un frère, d'un fils, d'un père, d'un mari ? Développe-t-on un sentiment de culpabilité quand on a vu mourir un de ses frères d'armes et que nous-même restons en vie ? C'est notamment à ces questions et à de nombreuses autres que le colloque organisé par l'ANOPEX a tenté de répondre avec vérité et pudeur.

Esprit de sacrifice

Si pour l'ensemble des soldats, la mort est partie intégrante du métier « parce qu'on peut la donner et aussi la recevoir », souligne le général François Lecointre, Chef d'État-major des Armées, « elle est devenue un sujet tabou pour un grand nombre de nos contemporains », indique Véronique Peaucelle-Delelis, directrice de l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre. (ONAC-VG).

Au point qu'elle est devenue presque virtuelle et que nos sociétés sont aujourd'hui enfermées « dans l'illusion de guerres propres », ajoute-t-elle. Pourtant, l'article 1er du statut général du militaire rappelle clairement que « l'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité ».

« L'affect vient plus tard »

Cette idée de la mort étant Intégrée et acceptée, le soldat, quel que soit son grade, poursuit la mission qui lui a été assignée. « L'affect vient plus tard », témoigne le capitaine de vaisseau (e.r.) Nobert Tafzi qui a conduit l'action du commando Trepel au cours de laquelle le Maître Jonathan Lefort a été tué par les Talibans en fond de vallée en Kapisa.

« Quand j'ai su pour Jonathan, je n'ai pas réfléchi. J'ai dit : on extrait le corps et on poursuit la mission (…) C'est quand nous sommes revenus au camp, puis ensuite à Lorient que nous avons pu prendre conscience de cette immense perte (…) Cependant, le sacrifice de Jonathan n'a pas été vain puisque deux grands chefs talibans ont pu être éliminés », se souvient l'officier supérieur.

Vérité et confiance

« Ce n'est jamais le bon jour pour perdre un homme », insiste le colonel Thierry Sutter ancien commandant du CPA 10[11] qui se souvient du caporal-chef Sébastien Planelles mort au champ d'honneur dans la province de Nangarhar aux côtés du Premier-maître Frédéric Paré (infirmier FORFUSCO), lors de l'opération "Dragon Noir 7". Avant la mission, chacun connaît son rôle, les risques qu'il prend. « On doit être dans la sincérité, la vérité et la confiance et ne pas hésiter à dire : ça va être ou ça peut être dangereux », rapporte-t-il. Bien qu'il s'y soit préparé, « c'est compliqué quand ça survient. Il faut trouver les mots pour l'annoncer aux familles et nous découvrons que nous ne sommes pas invincibles (…) Pour le chef, la mort mais aussi les blessures, ça vous marque à vie », confie Thierry Sutter. Pour tous ces commandants, l'effet de sidération est réel et plus prégnant encore « quand on a côtoyé personnellement ceux qui sont morts » avouent le colonel Tricaud de la Goutte, ancien chef de corps du 17e RGP[12] et le colonel Rémi Chalmin, ancien chef de corps du 40e RA[13]. Tous deux rappellent l'importance d'être à côté des familles « qui font partie intégrante des unités », l'importance du rituel de la prise d'arme « pour commencer à inscrire le soldat mort dans notre mémoire et aussi poursuivre la mission », détaille le général (2S) Jacques Lechevallier, ancien commandant de la 11e BP[14].

Sidération paroxystique

Qu'advient-il quand on perd un camarade ? « On n'est jamais totalement préparé », admet le lieutenant-colonel Philippe Provenzano, blessé à Albacete (Espagne) en janvier 2015 lors d'un crash d'un F16 grec. « Je suis parti comme chef de détachement avec une vingtaine d'aviateurs et mécaniciens et je reviens quelques jours plus tard avec la moitié de l'effectif mort et l'autre moitié blessée (…) Lors d'un 'banal' exercice, en temps de paix, on ne s'attend pas à ce type de tragédie », explique-t-il, ajoutant : « La sidération est à son paroxysme ».

Cette analyse est partagée par le lieutenant-colonel Hugues Chauvet, blessé à Gwan Afghanistan en janvier 2012. Lui aussi a connu cette sidération paroxystique « On se prépare, on rit ensemble. Il existe une grande confiance entre soldats, tous grades confondus. On sait qu'en sortant de la FOB, nous prenons un risque. Mais la FOB[15] elle-même reste un espace de confinement, un espace sécurisé où il ne peut, normalement rien se passer». Cependant, à quinze jours de la fin de leur mission lui et ses hommes sont pris à partie à l'arme automatique par un soldat afghan pendant une séance de sport. Le bilan de cet "acte de trahison" est lourd : cinq militaires français tués et treize blessés. Au final, « chacun vit la mort et les blessures différemment », rappelle le lieutenant-colonel Chauvet.

> ***« Le sang chaud, ça ne sent pas bon ».***
>
> L'intervention du médecin-chef Nicolas Zeller n'est pas passée inaperçu. Pour lui, de manière inéluctable, la mort est partie intégrante du métier de soldat. A l'appui de cette conviction, il se souvient du lendemain d'une opération des forces spéciales pour libérer des otages. Deux jours plus tard, il voit arriver certains commandos, troublés de ce qu'ils ont vu. « Ils sont arrivés en disant : 'Ce type d'opérations, ce n'est pas pour moi. C'est trop horrible'. ». Surpris qu'ils se confient à lui, le médecin leur rappelle leur mission : « Mais à quoi vous attendiez-vous ? Quand on s'engage, on est un outil guerrier. On réfléchit à sa relation avec la mort (…) La guerre est et restera toujours une horreur et oui, le sang chaud, ça ne sent pas bon (…) Rencontrer la mort, c'est rencontrer ses propres paradoxes », explique-t-il.

« Pas indemne »

Après trente-cinq ans de carrière dans la gendarmerie, et avoir vécu la mort de personnes qui n'étaient pas des camarades directs, le maréchal des logis chef Willy Breton concède que la mort d'un enfant reste « toujours pénible » et qu'avoir eu à rapatrier, en tant que prévôt, trois corps de soldats français en trois jours sur le théâtre afghan en 2010, « ça prend aux tripes. La charge émotionnelle, qu'on le veuille ou non, est très forte (…) On n'en sort pas indemne ». Cependant ces expériences suscitent des interrogations pouvant déboucher sur un changement de comportement. « J'ai rehaussé certaines priorités et privilégié l'aspect humain dans mon commandement et poursuivi l'œuvre de

[11] *Commandos parachutistes de l'alr.*
[12] *17e Régiment de Génie Parachutiste.*
[13] *40e Régiment d'artillerie.*
[14] *11e Brigade parachutiste*
[15] *Forward operation base.*

mémoire de mes camarades », témoigne le LCL Provenzano. « J'ai érigé, sur mes fonds personnels, un mémorial pour le chef de bataillon Christophe Barek-Deligny et le caporal néerlandais tombés ensemble en mai 2010 en Afghanistan ».

Anesthésiés

Vivre dans le souvenir, c'est souvent ce qu'il reste aux familles qui pleurent leurs morts, parfois sur deux générations, comme Pascale Lumineau. Elle a connu le décès de son père, mort pendant la Guerre d'Algérie et celle de son fils, Pierre-Olivier, mort en Afghanistan avec deux autres de ses camarades du 40e RA et du major Thierry Serrat du CIAE[16].. « Est-ce une coïncidence ? Ils sont morts tous les deux un 9 juin ». explique-t-elle, signalant qu'elle « n'était pas du tout préparée à cette éventualité », bien qu'elle ait acquis depuis longtemps l'expérience militaire, son mari (aujourd'hui disparu) et elle-même étant militaires et deux autres de ses enfants ayant embrassé la carrière des armes. Il est impossible pour les familles d'oublier ce jour où le deuil frappe à la porte. Ce sont les premières prévenues et l'autorité militaire est intraitable sur ce sujet imposant aux unités sur place une bulle de silence « totale et indispensable ».

Tous rapportent qu'à divers degrés, l'annonce de la mort du proche les a « anesthésiés » avant que la colère, « *inévitable* » et « *passage obligé pour commencer le deuil* » les a envahis. Pour Aude Lepage qui a perdu son mari en 2006, le maître principal Loïc Lepage (Commando Trepel), « je me suis retrouvée totalement au ralenti, dans un monde presque irréel ». Patricia Rouault-Chalier, qui était alors capitaine-commissaire, se rappelle avoir pesté contre le commandant de la base aérienne 124 (Strasbourg) qui voulait la voir alors qu'elle s'apprêtait à aller à son cours de gym pendant la pause méridienne : « *Quand je suis entrée dans son bureau, je l'ai vu et j'ai su que cette rencontre n'avait rien à voir avec un problème professionnel. Il m'a annoncé le crash de l'avion de mon mari le capitaine Louis Chalier au Tchad*[17]*. J'étais anesthésiée, sidérée* ».

Et Dieu dans tout ça ?

Mgr Antoine de Romanet, évêque aux Armées a souvent accompagné les familles endeuillées dans la cour des Invalides. Il rappelle qu'il n'y a « pas plus grande noblesse que de donner sa vie pour ceux qu'on aime », et que la mort fait partie du service des religieux en général et des prêtres en particulier. Si la foi a pu aider certaines familles à passer le cap, la mort d'un proche a pu éloigner d'autres des lieux de culte. Pour chercher l'apaisement, certains proches ont recours à d'autres méthodes, comme celle de l'EMDR[1], utilisée et validée pour traiter les combattants atteints de stress post-traumatiques. Si tous ont pu faire leur deuil, ils savent aussi que « la vie continue », avec ou sans l'aide de Dieu.

Le poids de l'absence

Dominique Jacq, père du maréchal des logis chef Fabien Jacq du 515e RT mort pour la France au Mali en novembre 2016, se souvient de cette funeste journée mais se rappelle surtout cet épisode qu'il qualifie de « prescience », son fils ayant laissé une lettre avant de partir, où il dit « avoir pris goût au métier des armes, même si je sais que l'issue n'est pas toujours heureuse ». Céline Sirouet-Noblet, sœur du maréchal des logis-chef Damien Noblet mort au Mali le 12 avril 2016, se souvient que son frère « ne sentait pas cette mission » mais qu'elle a eu un fort soutien de la part du 511e RT après sa disparition. « Il faut que le souvenir perdure et que le régiment continue d'honorer sa tombe à La Ciotat ». Ce à quoi s'est publiquement engagé le lieutenant-colonel Samuel Morice, chef de corps du 511e RT, présent dans la salle.

Il reste naturellement le poids de l'absence, à « s'habituer à cette présence de la mort » selon la formule du colonel Sutter. Il faut faire face disent en substance les familles même si le ressenti diffère : « La souffrance d'une sœur n'a pas de nom, explique Céline Sirouet-Noblet. Elle n'est pas considérée. Pourtant, elle est immense ». « Les familles sont partie des blessés invisibles » renchérit Dominique Jacq qui a décidé « de vivre debout parce que je n'ai pas envie que Fabien meure une deuxième fois ».

« On épouse l'éventualité de la mort »

Il n'en reste pas moins que la mort « est au cœur de la singularité militaire (…) même si nous ne sommes pas la seule institution en France » à partager cette particularité, analyse le général Lecointre. « La mort que nous pouvons recevoir n'est que la contrepartie de celle que nous sommes amenés à donner, sur ordre, au nom de la société française, au nom de notre pays », développe-t-il. Soulignant cette symétrie idéologique, le chef d'État-major des armées s'interroge aussi sur la portée mortifère des nouvelles technologies : « Quel rapport avons-nous avec la mort quand nous la donnons, à distance, parfois des milliers de kilomètres, avec des drones. Ne cheminons-nous pas vers une déshumanisation de la guerre ? ». Surgit ici une différenciation notable des objectifs poursuivis par chacun. Si en France, le recours à la force a un objectif politique, « aux États-Unis, il poursuit un objectif uniquement militaire et guerrier. C'est ensuite que l'on voit l'objectif politique », explique-t-il en s'appuyant sur les travaux de Raymond Aron. Et si nos morts nous obligent, si nous leur devons de préserver leur souvenir, il importe également « de réintroduire la notion de tragique dans l'histoire de notre société (…) et de 'reviliriser' les sociétés en développant cette acceptation de la mort », conclut-il s'inclinant avec respect devant ceux qui sont tombés au champ d'honneur et devant « l'épouvantable et infinie tristesse des familles ». Comme le résume la sœur d'un soldat récemment décédé en Guyane, on sait qu'avec un militaire dans la famille, « on épouse l'éventualité de la mort ».

Capitaine (r) Christophe SOULARD

[16] *Centre interarmées des actions sur l'environnement.*
[17] *Le 5 novembre 1991. Patricia Chalier est alors maman de jumeaux de 22 mois.*

Nouvelle Médaille des Réservistes Volontaires

Remplace la médaille des Services Militaires volontaires

Le décret du 1er juiller 2019 a formalisé la création de la Médaille des Réservistes Volontaires de Défense et de Sécurité Intérieure (MRV-DSI). Elle remplace la médaille des services militaires volontaires (MSMV). Cette nouvelle décoration exprime la reconnaissance de la Nation et récompense l'implication de tous les réservistes et des partenaires de la Garde Nationale, c'est-à-dire la fidélité de l'engagement et les services accomplis.

Cette médaille concerne les volontaires de la réserve opérationnelle, les volontaires de la réserve citoyenne de défense et de sécurité, certains réservistes civils de la police nationale, les réservistes citoyens de la police nationale, certaines personnes physiques ayant favorisé l'engagement et l'accomplissement des missions des volontaires de la réserve opérationnelle et de certains réservistes civils de la police nationale, certains agents publics œuvrant au profit de la réserve opérationnelle et de la réserve civile de la police nationale

Échelon bronze

Échelon argent

Échelon or

Cette nouvelle décoration comprend **trois échelons** en fonction du niveau d'implication au sein de la Garde Nationale. En fonction des années d'ancienneté ou des jours d'activités, les réservistes peuvent se voir décerner une médaille échelon bronze, échelon argent ou échelon or.

- L'échelon Bronze est attribué à partir de 3 ans d'ancienneté ou 37 jours d'activités (à parti du 4/7/2019)
- L'échelon Argent est attribué à partir de 10 ans d'ancienneté ou 185 jours d'activités (à partir du 4/7/2019)
- L'échelon Or est attribué à partir de 15 ans d'ancienneté ou 370 jours d'activités (à partir du 4/7/2019)

La médaille comporte **trois agrafes** en fonction des services rendus :

- Agrafe « Garde Nationale » pour les réservistes opérationnels militaires et civils des deux ministères
- Agrafe « Réserve Citoyenne » pour les réservistes citoyens des deux ministères (Défense et Intérieur)
- Agrafe « Partenaire de la Garde Nationale » pour les personnes physiques favorisant l'engagement des réservistes au sein de leur organisme

La médaille peut être décernée une seule fois à titre exceptionnel, ou si le réserviste a été tué ou blessé dans l'accomplissement de leur mission. La médaille peut être retirée par l'autorité habilitée pour toute condoamnation ou sanction disciplinaire en cas de manquement à l'honneur et à la probité. Le droit au port de la médaille est reconnu par un diplôme délivré par le ministre compétent.

Les titulaires de la Médaille des Services Militaires Volontaires conservent le droit au port de la médaille, sous réserve de non attribution de nouvel échelon dans la Médaille des Réservistes Volontaires de Défense et de Sécurité Intérieure. L'ancienneté de leur engagement dans la réserve est prise en compte pour l'attribution de la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure à un échelon supérieur à celui détenu au titre de la médaille des services militaires volontaires. Lors du changement d'échelon, la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure avec l'agrafe correspondante se substitue à la médaille des services militaires volontaires.

La médaille est ronde, en bronze, argent ou or selon l'échelon, d'un module de 32 mm. Son avers porte un profil de la République. Sur le revers est incrit : RÉSERVISTE VOLONTAIRE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE.

Le ruban de la médaille a 37 mm de largeur. Il est de couleur bleu outremer, il est partagé par une bande médiane rouge foncé du tiers de la largeur, pour la médaille à l'échelon bronze. Le ruban de la médaille à l'échelon argent aux mêmes couleurs est agrémenté d'un liseré blanc de 3 mm. Le ruban à l'échelon or est aux mêmes couleurs et agrémenté d'un liseré jaune de 3 mm.

Célébrations de la Saint Maurice 2019

20 et 21 septembre 2019

Comme chaque année, les Fantassins, qu'ils soient fantassin métropolitain, colonial, chasseur, parachutiste, légionnaire, zouave ou tirailleur fêtent avec fierté et enthousiasme leur saint patron, Saint Maurice, chef de la légion thébéenne, qui subit le martyre en compagnie de 6 600 légionnaires romains, dans les années 280 de notre ère. Cette année, les célébrations se sont tenues les 20 et 21 septembre. Le 7e Bataillon de Chasseurs Alpins nous a fait l'amitié de nous transmettre plusieurs photos de ces comémorations et l'ANORI l'en remercie vivement. Ce sont ces photos que nous partageons avec vous ci-dessous.

Les porteurs de gerbes de l'ANORI, de la FNAC et du BDI traversant la place de l'Etoile - Charles de Gaulle

Le vendredi 20 septembre, les membres de l'ANORI se sont retrouvés sous l'Arc de Triomphe, pour raviver la Flamme et déposer une gerbe devant la tombe du Soldat Inconnu.

La FNAC – Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, et le BDI – Bund der deutschen Infanterie (fédération de l'Infanterie allemande) déposèrent également chacun une gerbe.

Après les dépôts de gerbe, salut des autorités

Le sergent-chef Francis ANTOINE, fidèle chaque année pour fête Saint Maurice, portait le Drapeau de l'ANORI, comme pour les cérémonies du lendemain.

Le samedi 21 septembre dans la matinée, une délégation de l'ANORI a participé au dépôt de gerbes à la Plaque des Préparations Militaires au Fort Neuf de Vincennes, en hommage aux membres des préparations militaires morts pour la France avec lecture du récit commémoratif de Saint Maurice.

Dispositif sous l'Arc de Triomphe, les autorités face à la Flamme, les Porte-Drapeaux derrière le Tombeau, les participants massés à droite et gauche.

Le commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME, vice-président de l'ANORI, signe le Livre d'Or conservé par le comité de la Flamme.

Samedi après-midi, l'ANORI a également participé à la cérémonie de la passation du Drapeau des Chasseurs et commémoration du 174e anniversairte de la Sidi Brahim au pavillon de la reine du château de Vincennes, au cours de laquelle le sergent-chef Francis ANTOINE portait le Drapeau de l'ANORI. Lors de cette cérémonie, l'unique drapeau des chasseurs gardé par le 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins est passé sous la garde du 7ème Bataillon de Chasseurs Alpins pour une période d'un an.

Les Drapeaux s'inclinent devant la Tombe du Soldat Inconnu ;
au premier plan, celui de l'ANORI, porté par le sergent-chef Francis ANTOINE

Dépôt de gerbe à la Plaque des Préparations Militaires
au Fort Neuf de Vincennes

Les membres de l'ANORI ont également participé à la prise d'armes du 24e RI, Bataillon de Réserve Ile-de-France. Tout au long de ces deux journées, les valeurs de courage, fidélité, honneur, engagement, entraide et solidarité ont été longuement rappelées dans les différents récits et discours aussi bien que dans les diverses cérémonies.

Mission accomplie donc, et rendez-vous est pris pour l'édition 2020, où nous vous attendons de nouveau très nombreux.

L'ANORI remecie ses plus fidèles membres qui comme chaque année sont présents à ces cérémonies et représentent l'Association, les valeurs et Traditions de l'Infanterie ainsi que la mémoire de son Saint Patron.

Pour l'Infanterie, l'ANORI et ses Membres iront toujours « en Avant ! ».

Au Château de Vincennes, Drapeaux et Fanions en place pour la cérémonie de Passation du Drapeau des Chasseurs.

Signature de la convention ANORI-Chasseurs-BDI

20 et 21 septembre 2019

Les réservistes Fantassins français et allemands entretiennent depuis longtemps des liens d'amitié et de coopération entre leurs différentes associations, par des échanges réguliers, des invitations réciproques et des contacts à différents niveaux. Tout particulièrement, les représentants des Fantassins français sont régulièrement invités aux « Journées de l'Infanterie allemande » à HAMMELBURG en Bavière.

Assis à table, de gauche à droite : LCL NICPON, René WATRIN, général HALBAUER. Debout au deuxième rang : LCL FICHET, COL MONNEVEU, COL WOLF
Au premier plan, le Drapeau de l'ANORI, porté par le sergent-chef Francis ANTOINE

Les lecteurs de La Grenade ont pu en avoir une relation fidèle et détaillée par les articles du lieutenant-colonel Patrice FICHET, président honoraire de l'ANORI et chargé des relations internationales de notre association, qui mettait chaque fois à profit son déplacement pour déposer une gerbe devant le monument aux Morts en mémoire des prisonniers de guerre français morts en captivité au camp d'HAMMELBURG durant la Première Guerre mondiale.

Réciproquement, une délégation de nos camarades allemands assiste aux commémorations de la Sidi Brahim et à la Saint-Maurice, participant au Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe et déposant une gerbe devant la Tombe du Soldat Inconnu.

Ce qui est devenu une évidence n'allait pas de soi : la première fois que deux Allemands ont déposé une gerbe sous l'Arc, ils avaient l'un et l'autre les larmes aux yeux, ayant peine à réaliser ce moment inouï pour eux et submergés par l'émotion, qui gagna leurs camarades français.

Français et Allemands souhaitaient de longue date formaliser ces liens historiques dans un document officiel.

C'est le lieutenant-colonel Patrice FICHET qui le premier a eu l'idée de lui donner la forme d'une convention, il en a ensuite rédigé le texte français, qui a été approuvé par nos camarades Chasseurs, puis par le BDI – Bund der deutschen Infanterie, que l'on peut traduire par « Fédération de l'Infanterie allemande ».

La traduction de ce texte en allemand a permis de se rendre compte des différences culturelles et organisationnelles entre les associations des deux pays, mais la bonne volonté de chaque partie a permis d'aboutir à un consensus, à la satisfaction générale.

Ce samedi 21 septembre 2019 était donc l'occasion rêvée de procéder solennellement à la signature officielle, les représentants de l'ANORI, de la FNAC - Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à Pied, Alpins et Mécanisés et du BDI étant réunis pour les célébrations de la Saint-Maurice, de la commémoration de la Sidi Brahim et de la Passation du Drapeau des Chasseurs.

Le protocole prévoyait la signature par les trois présidents, assistés de trois témoins, à savoir :

- pour l'ANORI, le lieutenant-colonel Claude NICPON, président, assisté du lieutenant-colonel Patrice FICHET, président honoraire et chargé des relations internationales de l'association,
- pour la FNAC, le président René WATRIN, assisté du colonel MONNEVEU
- pour le BDI, le Generalleutnant Volker HALBAUER, assisté du colonel WOLF

Ce moment intense de partage fut conclu, comme il se doit, par le pot de l'Amitié.

Les documents officiels sont échangés et signés (photo D. CHAPPEY)

L'ANORI, les Chasseurs et le BDI signent la convention (photo D. CHAPPEY)

Les représentants des Chasseurs, du BDI et de l'ANORI.
Sur la photo, on reconnait pour l'ANORI : le CBA PETER, secrétaire général qui portait pour l'occasion le calot de Traditions de l'Infanterie de Ligne, à sa droite en uniforme le SCH ANTOINE, fidèle Porte-Drapeau de l'ANORI, avec le Drapeau de l'Association, le LCL NICPON, président, et à sa droite, portant également le calot de Traditions, le LCL FICHET, président honoraire de l'ANORI et acteur historique du rapprochement entre les camarades de l'ANORI, des Chasseurs et du BDI allemand.

Remise de don de l'UASOR ZD P-IDF à Terre Fraternité

En soutien aux Blessés des Armées

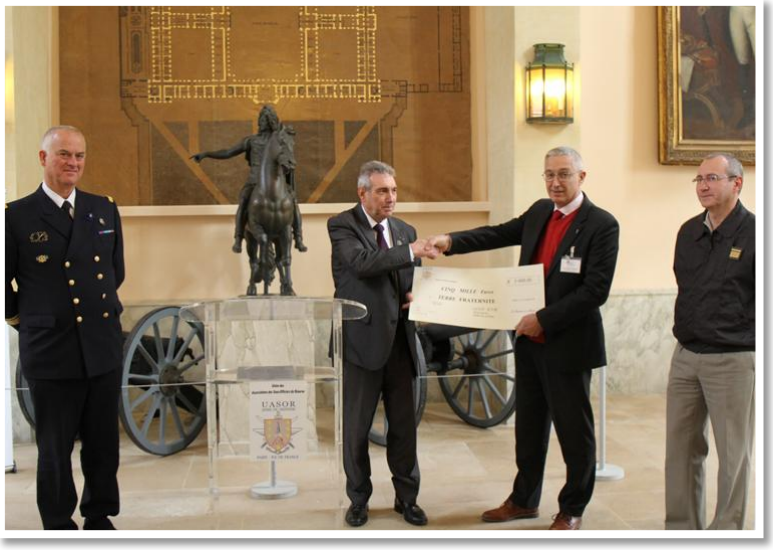

Il y a deux ans, lors de la remise de notre premier don à Terre Fraternité, je vous disais combien nos armées étaient sollicitées, engagées dans de multiples théâtres d'opérations extérieurs, sans oublier l'opération Sentinelle pour la protection du territoire national et de sa population. C'est encore le cas aujourd'hui, plus de 30 000 militaires sont en mission quotidiennement.

Nos soldats font preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement total, parfois jusqu'au sacrifice suprême. Ils payent le prix du sang.

L'Union des Associations de Sous Officiers de Réserve de la Zone de Défense Paris-Île de France (UASOR ZD P-IDF), en partenariat avec nos amis de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI) continue de se mobiliser pour soutenir les blessés des Armées et les familles endeuillées.

Votre fidèle participation à la Marche annuelle qui se déroule au mois de juin, mois dédié à la Journée nationale des blessés, ainsi que votre générosité nous a permis de remettre un don de cinq mille €uros à Terre Fraternité, le mardi 19 Novembre 2019 à l'Hôtel National des Invalides.
Je remercie le Général de corps d'armée Christophe de Saint Chamas, Gouverneur des Invalides et le Général de corps d'armée Eric Margail, Président de Terre Fraternité, de nous avoir accueillis dans la magnifique salle des colonnes chargée d'histoire.

Le don a été remis en présence du CDT Christophe Cazorla, chargé de mission auprès du Général de corps d'armée Bruno Le Ray, Gouverneur militaire de Paris,
du LCL Guy de Saint Germain, secrétaire général de Terre Fraternité, de trois blessés des armées, pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides.

Le LCL Claude Nicpon président de l'ANORI était représenté par le CP Bertrand Bouchend'homme accompagné de Jacques Taranger, Denys Chappey ainsi que Michel Bouteculet. Je tiens à remercier également tous ceux qui nous ont aidés dans cette action : le Délégué militaire départemental du Val de Marne, la municipalité de Vincennes,les présidentes, présidents et membres des associations patriotiques de l'Île de France.

CDT (rc) André PASCUAL
Délégué Réservistes Citoyens

L'Infanterie Coloniale dans la Guerre du Rif - *Première Partie*

Mai-juin 1925 – par le CNE Christophe SOULARD

La guerre du Rif plonge ses racines dans l'acte d'Algesiras de 1906 quand les puissances européennes ont imposé une sorte de protectorat au Maroc sous une double égide, française et espagnole. Le Rif, formant un triangle entre Tanger, Fez et Oujda, est sous domination espagnole.
C'est un véritable chaos de pitons et de vallées sèches long d'environ 350 km sur 50 à 100 km de large.

Au sortir de la Première guerre mondiale, Mohamed ben Abdelkrim el-Khattabi (lire encadré) parvient à regrouper les tribus autour de sa personne, en ré-islamisant le Rif, et en imposant le droit coranique en lieu et place du droit coutumier et appelle au Djihad contre le sultan du Maroc.

En 1921, Mohamed ben Abdelkrim el-Khattabi déclare la République confédérée des tribus du Rif, au cours de laquelle près de 13.000 soldats espagnols trouvent la mort. La France reste en dehors de ce conflit en protégeant son « Maroc utile ».

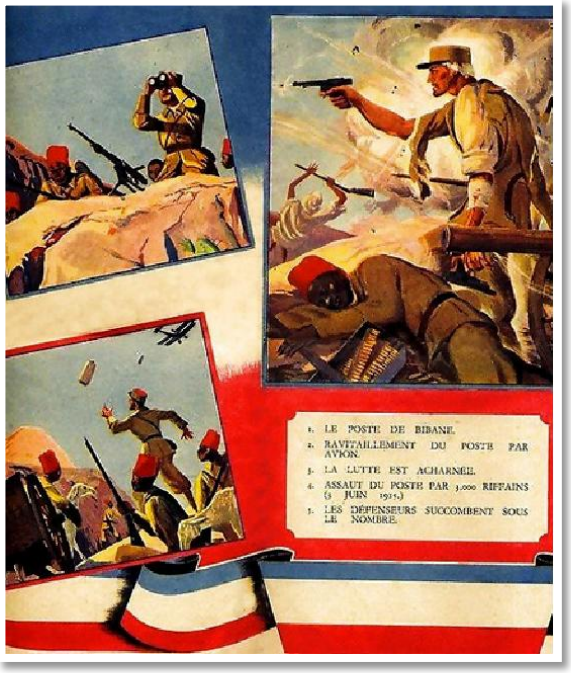

L'attaque de Bibane vue par les ouvrages de l'époque

Maîtriser les événements

Dans un rapport qu'il envoie au gouvernement français le 20 décembre 1924, le maréchal Hubert Lyautey (1854-1934) sent déjà qu'Abdelkrim va étendre son conflit. Il réclame des renforts « pour être en mesure, à partir du 1er avril (1925), de riposter à toute agression et de prendre la maîtrise des événements ».

Lyautey peut compter sur quatorze escadrilles d'aviation, sur trois escadrons d'automitrailleuses, trente-quatre batteries d'artilleries, quinze escadrons de cavalerie, huit compagnies du génie, quarante-et-un bataillons, six goums soit, au total, 50.000 soldats.

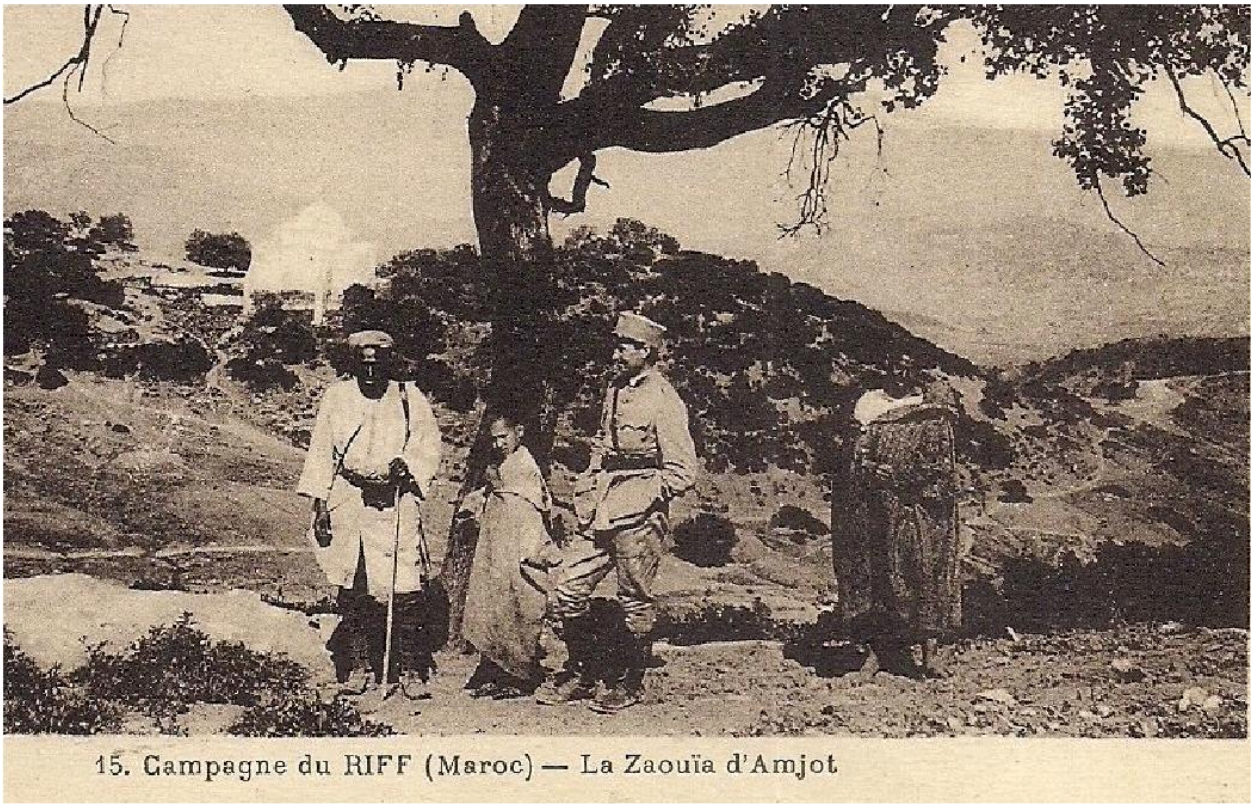

15. Campagne du RIFF (Maroc) — La Zaouïa d'Amjot

L'infanterie comprend des bataillons d'Afrique, de zouaves, de tirailleurs algériens, tunisiens, malgaches ainsi que la légion étrangère, des troupes coloniales, des troupes métropolitaines, des bataillons de chasseurs composés en groupes mobiles (GM).

Abdelkrim

Fils d'un cadi, Mohamed ben Abdelkrim el-Khattabi nait vers 1882 à Aidir dans le nord du Maroc. Un temps journaliste au Télégramme du Rif où il préconise la coopération avec les Européens, il devient cadi de Melilla en 1915. Il commence alors à s'opposer à la domination espagnole. Il est emprisonné de septembre 1915 à août 1916, se démet de ses fonctions de cadi et en 1921 se proclame président de la République confédérée des Tribus du Rif. Après sa défaite, il se rend prisonnier en mai 1926 aux autorités françaises. Exilé à l'Ile de la Réunion puis en métropole, il a l'autorisation de s'installer dans le sud de la France. Il parvient à s'évader en 1947 et rejoint l'Égypte où il termine ses jours en 1963.

Au déclenchement de l'attaque rifaine, trois groupes sont rapidement constitués :

- groupe Gouney à Tafrant avec le 1er bataillon du 13e régiment de tirailleurs algériens (13e RTA) une compagnie du 3e bataillon du 13e RTA et le 2e bataillon du 66e régiment de tirailleurs marocains (66e RTM)
- Groupe Brun à Aïn Aïcha avec le 3/15e RTA, le 4/19e RTA et les 1er et 3e bataillons du 66e RTM
- Groupe Cambay à Taza avec les 1er et 2e bataillons du 14e RTA et le 2/63e RTM.

Insigne du 15e RTA

Encerclement

Le 15 avril 1925, les Rifains d'Abdelkrim encerclent des postes de la 8e compagnie du 1er Régiment de Tirailleurs sénégalais de marche (1er RTSM[18])et du 5e régiment de tirailleurs sénégalais, stationnés à Beni-Derkoul, Achir-Kane, Aoudour, Bibane, Dar-Remike et à la zaouïa[19] d'Amjot.

Une carte de la république du Rif (délimitée en rouge)

Dès le 17 avril, l'Ouergha est atteint par les dissidents entre l'Ourtzagh et Ouled Ali , avec des infiltrations plus au sud. Le 23 avril, l'organisation est modifiée et deux groupes d'opérations sont constitués : groupe Noguès sur l'Ouergha avec les 1 & 3/13e RTA, 4/19e RTA, le 66e RTM ; sous-groupement Giraud à Taza avec les 1 & 2/14e RTA, 2/63e RTM. Entre le 23 et le 28 avril, toutes les tribus de ce secteur au nord du fleuve entrent en dissidence et la plupart de nos postes , installés en 1924 de l'Aoudour au Haut Leben, se retrouvent encerclés.

Le 29 avril, 3 groupes de manœuvre sont formés:

- À l'ouest le groupe Colombat (1 & 3/13e RTA, 1/15e RTA, 4/19e RTA, 66e RTM) qui regroupe les groupes Gouney et Noguès et stationne à Tafrant, Fès el Bali et Kelaa des Sless;
- Au centre le groupe Freydenberg (2/5e RTA, 1/6e RTA), articulé en deux sous-groupements à Tissa et au pont de l'Innaouen ;
- À l'Est le groupe Cambay (1 & 2/14e RTA, 2 & 3/63e RTM).
- Le 3/15e RTA en réserve à Fez.

Attaques

La zaouïade Bibane, alors commandé par le sergent François Bernez-Cambot (1901-1925) est attaqué sans relâche du 25 avril au 30 mai. Le 3 mai, le sergent rend compte qu'il est blessé et que le moral de ses hommes est excellent. Le lendemain, alors que les tirs et les attaques contre le poste s'intensifie, un groupe mobile aux ordres du général Paul Colombat (1866-1951) affectueusement surnommé « Le Rat blanc », tente de ravitailler Bibane.

Arrêté par un feu meutrier, il doit se replier. Ce n'est que le 13 mai que ce groupe mobile peut ravitailler le poste. Il trouve une garnison qui se présente impeccablement.

Portrait du général Paul Colombat

[18] Il deviendra, en 1926, le 5e régiment de tirailleurs sénégalais puis le 65e RIMa avant d'être intégré au 22eRIMa.
[19] Une zaouïa (zaouiya, zawiya ou zawiyah) est un édifice religieux musulman qui constitue le centre autour duquel une confrérie soufie se structure. Par extension, elle désigne souvent la confrérie elle-même.

Il lui apporte munitions et vivres. Le sergent Bernez-Cambot est blessé de deux balles. Le général veut l'évacuer ; il refuse et les tirailleurs sénégalais demandent à rester avec leur chef. La cohésion est d'autant plus forte que depuis plus de huit jours, tous les hommes sont rationnés à un quart de litre d'eau par jour et à une maigre ration de nourriture.

L'héroïsme du sergent Bernez-Cambot

Sergent François Bernez-Cambot

De son observatoire de Trafant à quelques encablures de Bibane, le capitaine Pietri commandant la 8e compagnie du 1er RTSM suit impuissant, la lutte qui chaque jour, oppose ses soldats aux guerriers rifains déchainés et de plus en plus nombreux. Le 25 mai, le groupe mobile se replie.

Le soir même, le poste de nouveau isolé, subit une violente attaque. Les jours suivants, au prix de lourdes pertes, les Rifains déferlent en masse sur les défenses avancées de Bibane. Leurs assauts se brisent sur l'âpre défense remarquablement animée par le jeune sergent.

Le 5 juin, au 51e jour de siège, Bibane subit dès l'aube un bombardement intense. A partir de midi, les assauts se succèdent. A 14h00, le sergent Bernez-Cambot rend compte par message optique : « Poste fichu – Adieu ». Mais les postes voisins, impuissants, constatent que Bibane résiste toujours. A travers les fumées des explosions, ils voient toujours flotter les trois couleurs.
Et c'est seulement à 16 heures que le dernier obus est tiré et qu'une horde de 2 000 Rifains submerge le poste et massacre la garnison. Le sergent Bernez-Cambot[20], avec quatre Européens et 25 tirailleurs sénégalais y laissent leur vie.

Le sacrifice du lieutenant Pol Lapeyre

Insigne du 5e RTS

Les autres postes avancés français ne sont pas épargnés. Au poste de l'Aoudour, le lieutenant Franchi et le sergent Rodin, du 5e régiment de tirailleurs sénégalais, avec quelques Européens et 39 tirailleurs, repoussent une première attaque ; après avoir été ravitaillé par le GM du colonel Nogues, le poste est évacué de nuit, sur ordre, l'eau faisant totalement défaut. Achir-Kane va subir un siège de 52 jours et, faute d'eau, les postes commandés par les sergents Morel et Vautrin, avec 25 tirailleurs, seront repliés sur ordre le 8 juin.

Portrait du lieutenant Pol Lapeyre

A Beni-Derkoul, un lieutenant de 23 ans, Pol Lapeyre, secondé par le sergent Béovardi, avec trois Européens et 35 tirailleurs sénégalais, va du 15 avril au 30 mai résister à des assauts répétés ; après avoir été ravitaillé, le poste va encore tenir jusqu'au 14 juin; mais l'eau manque et il n'y a plus ni mitrailleuse en état de tirer, ni grenades ; devant l'impossibilité de voir son poste dégagé, ou évacué, le lieutenant Lapeyre, à bout de tout, décide à 19 h 30, le 14 juin, de mettre le feu à la poudrière conservée à cet effet et il se fait sauter plutôt que de se rendre[21].

La citation du lieutenant Pol Lapeyre

« Lapeyre Pol, Sous-lieutenant au 5e régiment de tirailleurs sénégalais, commandant le poste de Béni Derkoul, comprenant quatre Français et trente et un Sénégalais. A tenu en échec pendant soixante et un jours un ennemi ardent et nombreux. A conservé jusqu'au dernier jour un moral superbe, sans une plainte, sans un appel à l'aide. Le 14 juin 1925, submergé par le flot ennemi, a fait sauter son poste plutôt que de se rendre, ensevelissant à la fois sous les ruines le reste de sa garnison et ses assaillants.

Mérite que son nom soit inscrit au livre d'or de l'Armée comme exemple de l'esprit du devoir et du sentiment de l'honneur poussés jusqu'au sacrifice. »

Signé : Louis Hubert Lyautey, Maréchal de France.

Le poste de Tafrant a plus de chance et le capitaine Pietri, de la 8e compagnie, n'étant pas attaqué directement, peut conduire les détachements de ravitaillement vers les différents postes de sa compagnie.

Capitaine (r) Christophe SOULARD

[20] *Il est le parrain de la 164e promotion de l'École nationale des sous-officiers d'active.*
[21] *La 113e promotion de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (1926-1928) porte son nom et un buste le représentant est exposé dans la salle d'honneur des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Pol Lapeyre est aujourd'hui le parrain de la Corniche (qui rassemble les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles militaires) du lycée militaire de Saint-Cyr-l'Ecole.*

La redoute de TAFOUGHALT dans les monts des BENI-SNASSEN

Au Maroc Oriental

Une petite Ligne Maginot dans le Maroc des années 1936-1939

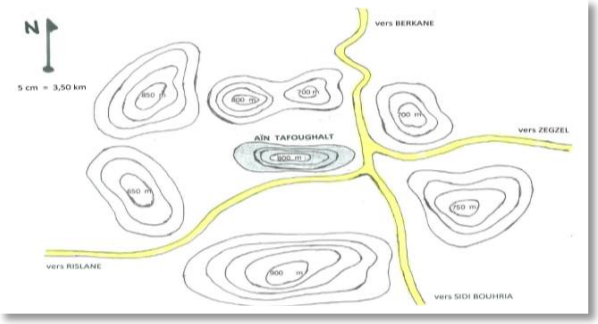

Il est des lieux ignorés du grand public et qui ont pourtant participé à l'histoire. Tel est le sort de la Redoute de TAFOUGHALT à l'extrême Est du Maroc, que l'on nomme l'Oriental, et où se sont produits au siècle dernier des événements qui sont tombés dans l'oubli.

Dans cette région se présente, sur une longueur de 56 km d'Ouest en Est et de 24 km du Nord au Sud, une faible plissure du relief qui longe au Sud le littoral méditerranéen marocain et que l'on appelle les Monts des BENI-SNASSEN dont l'altitude moyenne est de 800 mètres. Le point culminant des Béni-Snassen est de 1 535 mètres, c'est RAS FOUGHAL. Cet ensemble montagneux est limité, au Nord par la Mer Méditerranée, au Sud par l'Oued Isly, à l'Ouest par le fleuve Moulouya, et à l'Est par l'Oued Kiss qui, vingt kilomètres plus à l'Est, longe la frontière entre le Maroc et l'Algérie.

Les habitants de ces monts sont en majorité des berbères, les Zénètes qui sont berbérophones et dont, il n'y a encore pas longtemps, le parler, le Snassi, faisait partie de l'ensemble Rifain. Ces populations constituent quatre tribus : d'Ouest en Est, les Aït Ourimech, les Aït Atiq, les Aïts Mankouch et les Aïts Khaled.

Du fait de leur situation géographique les Monts des Béni-Snassen revêtent une importance stratégique particulière puisqu'ils longent à l'Est du Maroc la frontière entre ce pays et l'Algérie, frontière qui de tout temps a été et est encore aujourd'hui une zone à haute tension politique.

L'expédition française de 1859

En 1830 l'armée française a débarqué à ALGER pour mettre fin à la piraterie dont les corsaires de cette région empoisonnaient depuis des siècles la circulation maritime en Mer Méditerranée. Au bout de dix années d'hésitation, en 1840, la France décide d'étendre la conquête de cette nouvelle contrée aussi bien vers l'Est que vers l'Ouest. Les tribus marocaines voient d'un mauvais œil ces étrangers s'installer le long de leur frontière et lancent régulièrement des rezzous contre les installations françaises. Les plus virulentes de ces tribus sont celles des Béni-Snassen. Pour mettre fin à ces exactions l'armée française décide de frapper un grand coup et commande au mois d'octobre 1859 une expédition punitive contre ces agitateurs.

Les bâtiments de la Redoute sur le plateau de TAFOUGHALT vus depuis la route qui monte de BERKANE

Au début de ce mois d'octobre 1859 le point de départ et de ravitaillement de l'expédition est une redoute que les soldats français construisent à l'Est des Béni-Snassen au bord de l'Oued Kiss. Malgré une épidémie meurtrière de choléra qui, quinze jours après, frappe l'armée française, celle-ci parvient à pénétrer dans les Monts des Béni-Snassen jusqu'à l'Ouest où, pour consolider sa position, elle construit une seconde redoute, très exactement au Col d'AÏN TAFOUGHALT (800 m d'altitude).

Le commandement français choisit cet emplacement pour plusieurs raisons

- AÏN TAFOUGHALT est un mamelon qui se situe à 800 mètres d'altitude en position dominante au milieu de sept autres sommets disposés à l'extrémité Ouest des Monts des BENI-SNASSEN et qui dominent au Sud la plaine de la Moulouya.
- Le mamelon d'AÏN TAFOUGHALT se présente sous la forme d'un plateau assez régulier sur lequel on peut facilement construire un camp
- Comme son nom l'indique, une source coule au pied du mamelon d'AÏN TAFOUGHALT.

A partir de cette installation l'artillerie française continuera à réduire les embuscades que les Béni-Snassen cherchaient à tendre sur les collines voisines. C'est à cette artillerie que les soldats français doivent leur succès. Le 31 octobre 1859 El Hadj MIMOUN, chef de la coalition des tribus Béni-Snassen, offre sa soumission au général qui commande les troupes françaises. L'année suivante, en 1860, l'armée française quitte la redoute de TAFOUGHALT pour rejoindre ses cantonnements en Oranie, de l'autre côté de la frontière.

Nouvelle opération d'envergure menée par le général LYAUTEY en 1907

Libres à nouveau de leurs mouvements les tribus des Béni-Snassen reprennent très vite leurs incursions au-delà de la frontière entre le Maroc et l'Algérie pour vite retourner se mettre à l'abri au Maroc. En 1907 le général Hubert LYAUTEY prend le commandement de la Division d'ORAN. En mars 1907, sur ordre du gouvernement français, il occupe OUJDA. Et pour mettre fin aux exactions des Béni-Snassen le long de la frontière avec le Maroc il lance en septembre 1907 une nouvelle opération d'envergure en territoire marocain contre ces tribus fanatisées par le Marabout Si Mokhtar MOUTCHICH.

Au bout de trois mois les soldats français réussissent à s'infiltrer dans les monts des Béni-Snassen jusqu'à leur limite Ouest. Ils réoccupent le jour de Noël 1907 la redoute de TAFOUGHALT, abandonnée en 1860. Le 29 décembre 1907, avec 30.000 de ses combattants Béni-Snassen, le Marabout Si Mokhtar MOUTCHICH offre sa soumission au général LYAUTEY.
Dès le début de l'année 1908, les soldats français abandonnent pour la seconde fois le plateau de TAFOUGHALT pour retrouver au-delà de la frontière, en Algérie, leurs garnisons respectives.

1912 Protectorat de la France sur le Maroc

Au début de l'année 1912 le Sultan du Maroc, Moulay ABD-EL-HAFID, assiégé par plusieurs tribus dans sa capitale de FES, demande l'intervention militaire française. Le 30 mars 1912 est signé le Traité de FES qui instaure le protectorat de la France sur le Maroc en vue d' « établir au Maroc un régime régulier fondé sur l'ordre intérieur et la sécurité générale qui permettra des réformes et assurera le développement économique du pays. »

L'Espagne a toujours eu des ambitions sur le Maroc. Pour satisfaire ces aspirations, un accord est conclu en novembre 1912 entre la France et l'Espagne, qui délimite deux zones d'influence espagnole au Maroc :

- au Nord, depuis LARACHE sur la côte atlantique marocaine jusqu'aux Iles Chafarinas sur la côte méditerranéenne marocaine, à quelques kilomètres de la frontière avec l'Algérie.
- au Sud, la région d'IFNI.

Avec l'Allemagne, qui manifestait également quelques prétentions sur le Maroc, un accord de troc colonial avait été conclu en novembre 1911 selon lequel l'Allemagne accepte le contrôle français sur le Maroc et reçoit en échange une partie du Congo.

Première guerre mondiale

Au début de la première guerre mondiale, dès l'été 1914, le commandement français décide dans un premier temps de mettre à l'abri des combats les territoriaux qu'il a mobilisés dans le cadre des Régiments d'Infanterie Territoriale (R.I.T.).

C'est ainsi que la 1ère Compagnie, Compagnie A, du I/112ème R.I.T. est envoyée au Maroc pour compenser le vide créé par le départ vers le front du Nord de la France des unités de Tirailleurs et de Goumiers Marocains.

La Compagnie A, du I/113ème R.I.T. s'installe dans l'ancien Camp de TAFOUGHALT, pour y tenir garnison et consolider la redoute.

La 1ère Compagnie A du I / 113ème Régiment d'Infanterie Territoriale en 1914 à TAFOUGHALT

La mission principale, dévolue à ces Territoriaux, consiste à bâtir en dur les casernements de la redoute de TAFOUGHALT.

Pendant deux années, de 1914 à 1915, la Compagnie A y construit un solide camp fortifié qui s'étale sur une surface de 22.000 m^2.

La compagnie A laissera pour la postérité sa marque gravée sur la lunette du bâtiment principal de la redoute : « Compagnie A – 1915 ».

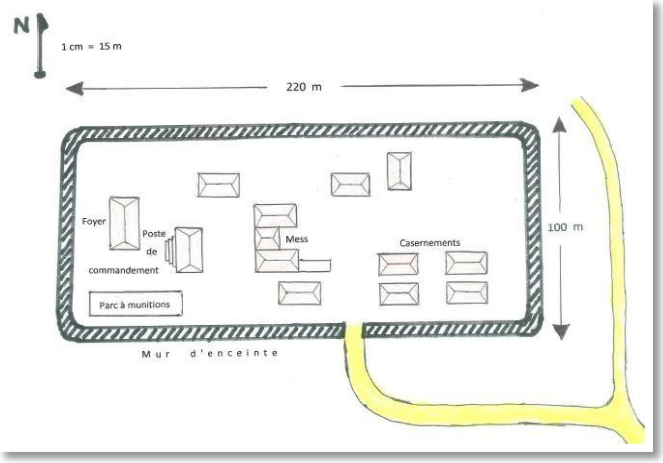

Plan de la Redoute de TAFOUGHALT telle qu'elle a été construite en 1915.

Les casernements construits en 1914-1915

Le poste de commandement

La place d'armes

Le parc à munitions

Le mur d'enceinte

Jointures travaillées d'une partie du mur d'enceinte

L'ensemble du camp est protégé par un mur d'enceinte de trois mètres de haut sur une largeur de cinquante centimètres. Ce mur est enduit à l'extérieur d'un crépi couleur sable.

Il fallait donner plus de majesté à l'allée centrale d'accès au camp. Pour ce faire les murs qui la bordent à droite et à gauche sont un peu plus travaillés. La jointure entre chaque pierre de taille est saillante. Elle est disposée de manière à respecter au mieux l'alignement des pierres, en hauteur comme en longueur.

En 1936 le 36ème Goum s'installe à TAFOUGHALT et en 1939 le poste est solidement fortifié.

A l'entre-deux-guerres la redoute du TAFOUGHALT est tenue par le 3ème BILA (Bataillon d'Infanterie Légère d'Afrique). La Guerre Civile Espagnole de 1936 provoque un renforcement du contrôle de la frontière avec le Maroc Espagnol. En 1936 le 36ème Goum monte prendre position à TAFOUGHALT

A la veille du déclenchement de la seconde guerre mondiale, en avril 1939, les putschistes espagnols, commandés par le général Franco, sortent vainqueurs de la Guerre d'Espagne. Et Franco manifeste ostensiblement ses intentions d'intégrer l'Oriental au Maroc espagnol.

Pour faire face à cette menace, au cours de l'été 1939, le poste de TAFOUGHALT est solidement fortifié dans le style, très en vogue à l'époque, de la Ligne Maginot avec plusieurs abris et galeries souterrains, profondément protégés.

Et l'agencement intérieur de la redoute est harmonieusement amélioré.

En 1936 le 36ème Goums monte prendre position à TAFOUGHALT

On craint une attaque venant des deux rochers qui dominent le plateau de Tafoughalt à l'Ouest. On va donc prolonger le camp dans la partie Ouest du mamelon sur une longueur de 180 mètres supplémentaires, d'Est en Ouest. La longueur totale de la redoute passe de 220 à 400 mètres.

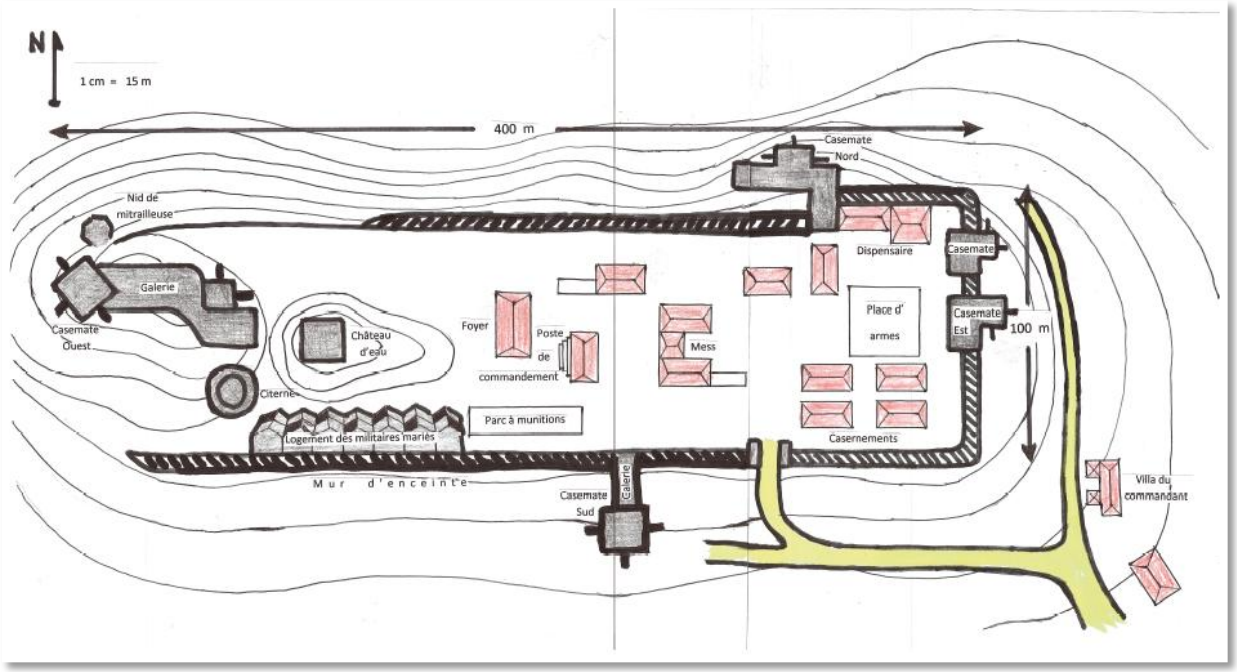

Plan du Camp de TAFOUGHALT après les travaux de fortification de 1939
à comparer avec le plan précédent de la Redoute de TAFOUGHALT telle qu'elle se présentait en 1915

L'extension du bastion ne repose plus sur le plateau mais sur les deux rochers successifs qui le dominent à l'Ouest. Sur le premier rocher on creuse et érige le château d'eau qui va dorénavant irriguer l'ensemble de la position. Sur le second rocher est aménagée la plus imposante des casemates type Ligne Maginot de la redoute de Tafoughalt avec une galerie de liaison et de cantonnement, et un nid de mitrailleuse à ciel ouvert.

Le château d'eau

Les cadres des différentes unités qui se succèdent à TAFOUGHALT se détendent dans un Mess à l'occidentale, avec bar, salon, cheminée, cuisine, salle à manger.

Inscription "salon", "salle à manger" au dessus de la première porte du Mess

L'accès au Bar

Fresque décorative à intérieur du Mess

La cuisine et la cheminée du Mess

Pendant les travaux de fortification de l'année 1939 **la redoute de TAFOUGHALT est confiée à la garde du XVème Groupement de Goums**, commandé par un capitaine, et qui engerbe les 134ème, 136ème, 234ème et 236ème Goums de Marche. Pour mémoire, un Goum correspond, grosso modo, à une compagnie. Un Groupement de Goums correspond à un petit bataillon qui regroupe trois Goums au maximum. Un Tabor correspond, à peu près, à un bataillon qui engerbe plusieurs Goums, de l'ordre de 3 à 4.

Seconde guerre mondiale

Au début de la seconde guerre mondiale, pour échapper aux contrôles des commissions d'armistice imposées après la défaite française de juin 1940, les Goums Marocains sont camouflés sous les couleurs de Mehallas Chérifiennes. C'est ainsi que le XVème Groupement de Goums est rebaptisé Xème Tabor Chérifien qui comprend les 84ème, 85ème et 86ème Goums Chérifiens. Cinquante tonnes de munitions du dépôt d'OUJDA sont cachées secrètement dans un des souterrains de TAFOUGHALT. En 1943 le Xème Tabor Chérifien est remplacé par le 16ème Goum. Puis en 1953 le 18ème Goum, de retour d'Indochine, s'installe à TAFOUGHALT où il remplace le 16ème. Trois ans après le Maroc est indépendant.

Fortifications de type Ligne Maginot

Ces fortifications ont été bâties aux quatre coins de la Redoute de TAFOUGHALT en 1939. Les voutes des galeries sont supportées par des armatures métalliques.

La casemate Ouest et sa galerie

Le nid de mitrailleuses au Nord-Ouest de la redoute

Au sud des deux rochers qui dominent à l'Ouest le camp de TAFOUGHALT, sont construits d'élégants logements pour les militaires mariés. Ces bâtisses sont adossées au mur d'enceinte Sud le la redoute. C'est une succession de sept blocs qui abritent chacun deux petits appartements juxtaposés, assimilables à des villas individuelles. Un dispensaire est construit au Nord-est du plateau avec ses fenêtres caractéristiques de l'architecture maghrébine de l'époque

Logement des militaires mariés

Dispensaire

Outre la fortification de la face Ouest du bastion, quatre autres casemates type Ligne Maginot sont construites : l'une au Nord-est du camp, deux autres sur la face Est de la redoute, une dernière au Sud du mur d'enceinte.

Casemate au Nord-Est du camp

Casemates sur la face est de la redoute

Casemate au Sud du mur d'enceinte

L'intérieur d'une casemate de TAFOUGHALT réservée au tireur FM couché

L'armature métallique des voûtes des galeries

La toiture de tous ces ouvrages est constituée de rails d'acier trempé alignés régulièrement l'un contre l'autre

Départ des troupes françaises

En mai 1956, l'armée française remet les clefs de la redoute de TAFOUGHALT à la nouvelle armée marocaine.

L'armée française sera restée sur le plateau de TAFOUGHALT, solidement fortifié, pendant 49 années, de 1907 à 1956, au cours desquelles la paix et la prospérité auront régné sur les Béni-Snassen.

Il est regrettable que, 15 ans après la consolidation de ce camp en 1939, le commandement français n'ait pas cru bon d'appliquer en Indochine la même technique de construction type Ligne Maginot (et sur les points hauts) lorsqu'il a aménagé en 1953 le camp retranché de DIÊN-BIÊN-PHU. A cause de leur estimation erronée des capacités de l'adversaire, à DIÊN-BIÊN-PHU les français ont protégé les casemates de leurs points d'appui avec des rondins d'arbres. Est-il nécessaire de rappeler quels furent les résultats désastreux du système de protection retenu ?

Aujourd'hui, dans les années 2010-2020, les murs de la redoute de TAFOUGHALT sont toujours debout mais tous les bâtiments du bastion sont abandonnés et en ruine. Ils sont toutefois gardés par trois soldats des Forces Armées Royales (FAR) Marocaines, commandés par un sergent-chef.

L'entrée des galeries type Ligne Maginot est définitivement condamnée par des blocs de pierre pour éviter que des marginaux incontrôlés ne viennent, ni vus ni connus, y commettre des incivilités à la barbe de la communauté. Ceci explique pourquoi nous n'avons pas pu, comme cela nous aurait intéressés, prendre en photo l'intérieur des galeries, ce qui nous aurait expliqué par l'image la façon dont elles ont été conçues.

La casemate au Nord-Ouest de la Redoute de TAFOUGHALT

Précisons que dans les années 2000 les Eaux et Forêts Marocaines ont introduit le mouflon dans les Monts des Béni-Snassen. Aujourd'hui, presque vingt ans après, on en dénombre 250 individus appelés « mouflons à manchette » qui vivent en liberté dans ces montagnes. Ils donnent vie à ces lieux, devenus Parc naturel, alors qu'autrefois les Béni-Snassen se trouvaient retirés du monde et étaient voués à l'unique défense.

Etude réalisée à l'été 2019 par Charles JANIER, membre de l'ANORI
après sa visite sur les lieux-mêmes des ruines de la Redoute de TAFOUGHALT

Histoire de Saint Maurice

Saint Patron des Fantassins

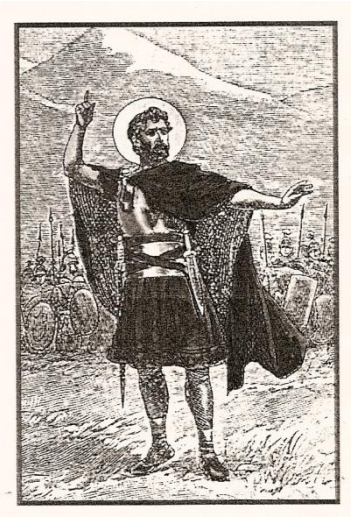

Dans les dernières années du troisième siècle de notre ère, l'empereur Dioclétien fit paraître un édit donnant l'ordre de sacrifier au culte des dieux de Rome et de l'empereur. Le César Constance Chlore proclama cet édit à son armée qui stationnait dans la haute vallée du Rhône, près de la Savoie et du Lac de Genève.

Forte de 6 600 soldats placés sous les ordres de MAURICE, la légion Thébéenne qui tirait son nom de la région où elle avait été levée, Thèbes en Egypte, était chrétienne. Ses guerriers étaient rompus à tous les combats. Ils avaient conservé leur Foi, pure et bien vivante, tout en servant fidèlement l'Empire.

C'est la raison pour laquelle, ils répondirent noblement au César : « Nous sommes Chrétiens. Nous ne pouvons donc ni renier notre foi en sacrifiant aux idoles, ni persécuter nos frères ».

Cette belle et digne réponse irrita le César. Aussitôt, il fit appliquer la décimation, sanction qui punissait les troupes coupables de rébellion en tirant au sort et en décapitant un soldat sur dix. 660 soldats de la légion furent passés par les armes.

Par cet immense massacre, il voulait impressionner les survivants et les contraindre à adorer les idoles, mais ceux qui n'avaient pas été désignés pour mourir encourageaient les martyrs. Voyant leur fermeté dans la Foi, le César en fit décapiter 600 autres, le lendemain… Maurice, Exupère, Innocent, Candide et leurs compagnons furent massacrés au lieu-dit AGAUNE, en Suisse, et ensevelis sur les lieux.

La *Passion des Martyrs d'Agaune*, par l'évêque EUCHER de Lyon, prête à Maurice ces paroles : «Nous sommes tes soldats, ô empereur, mais avant tout serviteurs de Dieu. Nous te devons l'obéissance militaire, mais nous lui devons l'innocence. Nous préférons mourir innocents que vivre coupables ».

Tous périrent par le glaive, acceptant d'être soumis aux lois de l'empire tout en restant fidèles à leur Foi.
Magnifiquement, ils ont rendu à César, ce qui est à César et à Dieu, ce qui est à Dieu.

Vers 380, Théodule, premier évêque connu du Valais, transporte les restes des martyrs sous la falaise et y construit une première basilique en leur honneur. Aujourd'hui, le nom de Saint-Maurice est porté par 525 églises paroissiales. Avec honneur, 69 villes et villages s'appellent Saint Maurice.

L'Infanterie Française a adopté comme patron Saint Maurice, qu'elle célèbre tous les 22 septembre.

Ce texte est tiré, d'une part, de la Legenda Aurea de Jacques de Voragine et d'autre part du site Internet de l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune dont l'adresse est : http://www.abbaye-stmaurice.ch/

La Légion Thébaine introduisit le Christianisme dans la région du Bodensee (la région de Konstanz) - Chapelle Saint Maurice de la Cathédrale de Konstanz (Photo:Patrice FICHET)

Le martyre de Saint Maurice - Chapelle Saint Maurice de la Cathédrale de Konstanz (Photo:Patrice FICHET)

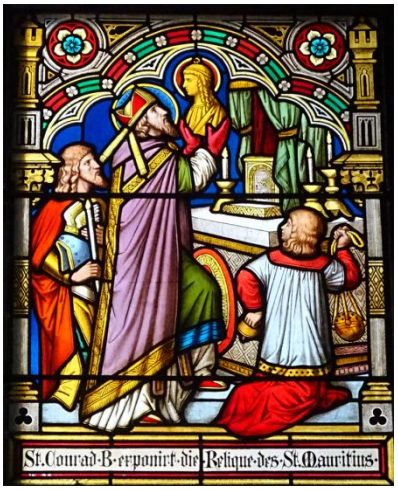

L'Evêque Saint Conrad dépose les reliques de Saint Maurice - Chapelle Saint Maurice de la Cathédrale de Konstanz (Photo:Patrice FICHET)

L'ANORI participe !

Représentation des réservistes de l'Infanterie pour le rayonnement de l'Arme

Dans le cadre de ses missions statutaires, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie est présente à de nombreuses activités, réunions, cérémonies, etc. pour y marquer la place des Réservistes de l'Arme et contribuer à son rayonnement, à l'accomplissement du devoir de mémoire et pour perpétuer les Traditions. Durant ces derniers mois, elle a été représentée :

JUILLET 2019

- le 4 juillet à la Conférence SHD sur Jules Védrine Château de Vincennes par le commandant (RC) André PASCUAL,
- le 8 juillet, à la cérémonie d'hommage à Jean Moulin en gare de Metz Par le sergent-chef Thierry GOURLOT,
- le 13 juillet, aux cérémonies militaires du 14 juillet à Metz par le sergent-chef Thierry GOURLOT,
- le 14Juillet, à l'Opération « don du sang en faveur des Blessés des Armées » à l'hôtel national des invalides par le commandant (RC) André PASCUAL,

AOUT 2019

- le 8 août, à la messe pour les funérailles du Colonel Daniel Planchette, adjoint au maire de Metz, en charge de la Mémoire et des associations patriotiques à Metz. par le sergent-chef Thierry GOURLOT,
- le 27 août, à la cérémonie "d'adieu aux armes" du Général Gouverneur Gilles LILLO à Metz par le sergent-chef Thierry GOURLOT,
- le 28 août, dans le département de la Marne, à Pleurs, Connantre, Corroy, Ognes, Marigny et Gaye aux Cérémonies du 75ème Anniversaire de la Libération. Sur le parcours en Jeep et Dodge dans les différentes communes avec les Anciens Combattants et les Porte-Drapeaux ainsi qu'aux différentes cérémonies aux Monuments aux Morts, par le Sergent-chef (H) ANTOINE Francis,
- le 30 août à Reims, sur l'invitation de Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de Reims et du Conseil municipal, aux cérémonies du 75ème Anniversaire de la Libération de la ville de Reims, au dépôt de gerbes sur différents sites, par le Sergent-chef (H) ANTOINE Francis : au Monument des déportés de la communauté juive, Square des victimes de la gestapo, au Monument en hommage aux soldats "Morts pour la France" en OPEX, au Monument aux Martyrs de la résistance, au Monument aux Morts place de la République,

SEPTEMBRE 2019

- le 25 septembre à la cérémonie d'Hommage aux Harkis, à Saint Mandé par le commandant (RC) André PASCUAL
- le 2 septembre, à la cérémonie d'accueil du nouveau Général gouverneur, Christian Bailly à Metz par le sergent-chef Thierry GOURLOT,

OCTOBRE 2019

- le 7 octobre à la signature de la Convention Classe de Défense et Sécurité Globale entre le collège Pierre de et la flottille 23F de l'Aéronavale, à l'Hôtel de Ville de Saint Maur des Fossés par le commandant (RC) André PASCUAL,
- le 8 octobre, à l'Hôtel National des Invalides, à la réunion du CNE – Comité National d'Entente, par le chef de bataillon Guy PETER,
- le 18 octobre, au Rallye Citoyen au Fort Neuf de Vincennes, par le commandant (RC) André PASCUAL qui était responsable d'un atelier dédié aux décorations françaises,
- le 21 octobre à l'Ecole Militaire, au colloque « Le soldat et la mort » organisé par l'ANOPEX – Association nationale des participants aux opérations extérieures, par le chef de bataillon Guy PETER, les commandants (RC) Denys CHAPPEY et André PASCUAL (équipe logistique) et le capitaine Christophe SOULARD,
- le 21 octobre, au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par l'ANOPEX, par le chef de bataillon Guy PETER et le commandant (RC) Denys CHAPPEY,
- le 31 octobre à Châlons en Champagne, sur l'invitation de Monsieur Benoist APPARU, Maire de Châlons en Champagne, et le Comité de la Voie Sacrée et de la Liberté, à la cérémonie pour le 101ème Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, organisée à l'occasion du transfert de la Flamme Sacrée de l'Arc de Triomphe au Monument aux Morts de Verdun, par le Sergent-chef (H) Francis ANTOINE,

NOVEMBRE 2019

- le 02 novembre, à la Cérémonie commémorative en hommage aux soldats vietnamiens, cambodgiens et laotiens morts pour la France qui s'est déroulée au jardin tropical du bois de Vincennes par le commandant (RC) André PASCUAL,
- le 5 novembre, sur le Pont Alexandre III à l'hommage au brigadier-chef Ronan POINTEAU du 1er régiment de Spahis, mort pour la France au Mali le samedi 2 novembre, par les colonels Hervé BOCA et Robert BONIONI, les lieutenants-colonels Emmanuel NOMMICK et Paul PRIEUR, le chef de bataillon Guy PETER, le commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME, le commandant (RC) Denys CHAPPEY et le lieutenant (RC) Fabienne NOMMICK,
- le 09 novembre, à la Cérémonie d'anniversaire du décès du Général de Gaulle à Saint Mandé et Vincennes par le commandant (RC) André PASCUAL,
- le 11 novembre à la Cérémonie d'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Vincennes par le commandant (RC) André PASCUAL,

- le 11 novembre à Châlons en Champagne, invité par Monsieur Benoist APPARU, Maire de Châlons en Champagne et le Comité d'Entente des Anciens Combattants à la Cérémonie de Reconnaissance au Soldat Inconnu Américain avec dépôt de gerbe à la plaque, hall de l'Hôtel de Ville, par le Sergent-chef (H) Francis ANTOINE,
- le 11 novembre à Châlons en Champagne, invité par Monsieur Denis CONUS Préfet de la Marne, Monsieur Benoist APPARU Maire de Châlons en Champagne, Monsieur le Général Franck NICOL Délégué Militaire de la Marne, et le Comité d'Entente des Anciens Combattants en présence du représentant de Madame Kara C. McDonald, Consul Général des États Unis d'Amérique à Strasbourg à la Prise d'Armes et Cérémonie aux Monument aux Morts, au Défilé, à la Réception dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville pour le 101ème Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, par le Sergent-chef (H) Francis ANTOINE,
- le 29 novembre à Reims, invité par Monsieur Benjamin DEVELEY, Maire-adjoint de Reims à la Réunion d'échange sur la problématique de la transmission mémorielle dans le cadre de l'organisation des différentes commémorations, par le Sergent-chef (H) Francis ANTOINE,
- le 30 novembre, à l'Assemblée Générale de l'AMMAC à Vincennes par le commandant (RC) André PASCUAL

DECEMBRE 2019

- le 2 décembre, sur le Pont Alexandre III à l'hommage aux treize soldats français, morts pour la France au Mali le 25 novembre, par les chefs de bataillon Guy PETER et Olivier PICAMOLES, le commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME, et le commandant (RC) Denys CHAPPEY

L'infanterie au défilé du 14 juillet 2019

Les Fantassins sur les Champs Elysées

En 2019, plusieurs régiments d'Infanterie ont défilé sur les Champs Elysées lors de la fête nationale : le 1er Régiment d'Infanterie, le 8ème Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine, le 132ème Régiment d'Infanterie Cynotechnique, le 1er Régiment Etranger, Régiment de Marche du Tchad.

Le Drapeau du 8ème RPIMa et sa garde devancés par le Chef de Corps – photo : D. CHAPPEY

Le Drapeau du 132eme RIC et sa garde précédés par le Chef de Corps – photo : D. CHAPPEY

L'ANORI et ses Membres

L'actualité des membres de l'ANORI

A l'Honneur :

Le capitaine Pierre BOTTOLI a été nommé chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur à titre militaire (JO du 01 novembre 2019). L'insigne de la Légion d'Honneur lui a été remis le 29 novembre 2019 par le lieutenant-colonel de réserve, Bernard DEBRADES (Train), Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Le colonel Philippe DAUDRÉ, administrateur de l'ANORI, a reçu la médaille de la Protection Militaire du Territoire avec agrafe « Sentinelle », qui lui a été remise à Montlhéry le 10 décembre 2019, par le général Stéphane CANITROT, commandant le poste de commandement de force logistique.

Le Sergent Jonathan TESSIER, du 24ème RI, a reçu la médaille de la Protection Militaire du Territoire avec agrafe « Sentinelle » le 29 septembre 2019.

Le lieutenant-colonel Claude NICPON, président de l'ANORI et **le lieutenant-colonel Didier CANTIE** ont été inscrits au tableau d'avancement des officiers de réserve pour le grade de colonel, par décision de Madame Florence PARLY, Ministre des Armées, du 16 décembre 2019.

L'ANORI adresse à tous ses camarades ses plus chaleureuses félicitations !

Célébrations de la Saint Maurice : septembre 2020

Comme chaque année, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI) célébre la Saint Maurice, fête de tous les Fantassins, à Paris et à Vincennes, en liaison avec la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés (FNAC). Le programme comprend notamment :

Le Vendredi :

- Cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, avec la Fanfare du 27ème BCA (18 heures).

Le samedi :

- Dépôt de gerbes à la plaque des Préparations Militaires au Fort Neuf, le matin ;
- Pot de l'Amitié offert par l'ANORI ;
- Repas avec les Chasseurs et Hussards au Fort Neuf de Vincennes à midi ;
- Commémoration des combats de Sidi Brahim, avec la cérémonie de passation du Drapeau des Bataillons de Chasseurs, au Château de Vincennes, à 14 heures.

ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSERVISTES DE L'INFANTERIE
A.N.O.R.I.

Président : COL C. NICPON
Vice-présidents : LCL P. PRIEUR et CRP B. BOUCHEND'HOMME
Secrétaire Général : CBA G. PETER - *Secrétaires Généraux Adjoints* : CNE Ch. SOULARD et LTN C. ANDRE
Trésorier : CDT (rc) D. CHAPPEY - *Trésorier Adjoint* : 1ère classe J. SABOURET
Rédacteur en chef du bulletin et Webmestre : LTN C. ANDRE

Présidents honoraires : LCL P. FICHET,
COL J. BIGOT (†), COL M. FRONTEAU (†), COL Ph. MARTIN (†), LCL G. MONTEROU (†), CBA M. PERNELLE (†)

ISSN : 2609-777X - *Siège* : 12, rue Marie Laurencin - 75012 PARIS

Site Internet : http://anorinfanterie.free.fr - Courriel : anorinfanterie@free.fr

Prière du Fantassin à Saint Maurice

Ô Saint Maurice,
valeureux officier de la légion thébaine,
tu n'as pas craint d'affronter la mort
plutôt que de renoncer à ta foi.

Tu as su conforter le courage de tes compagnons d'arme,
qui t'ont suivi sur le chemin des martyrs.

Écoute aujourd'hui notre prière
et daigne intercéder en notre faveur
auprès du Christ-Seigneur,
toi qui es le saint patron des fantassins :

Que le Christ nous fortifie afin que nous soyons
endurants dans les longues marches,
ardents au combat,
calmes et déterminés dans l'action.
Que le Christ nous éclaire afin que nous gardions
un cœur miséricordieux avec les ennemis,
paisible face à la mort,
reconnaissant face au don de la vie,
toujours espérant et fidèle,
rempli de la joie de servir.
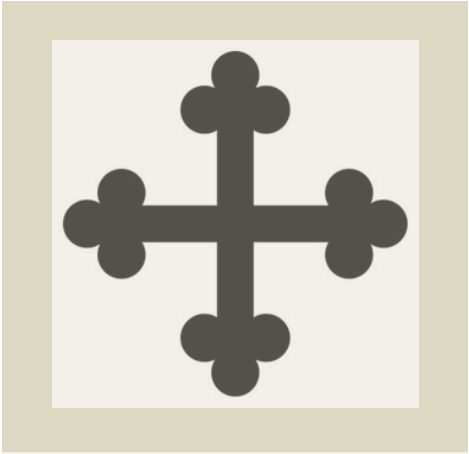
Amen